

3^e Année N° 113

Le N° 0^e 40

Jeudi 29 Octobre 1942

INDOCHINE

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ



BANMÉTHUOT. — Jeune femme Miao de la tribu des Rhadés.

LOTÉRIE INDOCHINOISE



Tr. TANLOC

Indochine

HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Direction : ASSOCIATION ALEXANDRE DE RHODES
DIRECTION-ADMINISTRATION : 6, boulevard Pierre-Pasquier — Hanoi — Téléphone 628

ABONNEMENTS | INDOCHINE et FRANCE. Un an 18 \$ 00 — Six mois 10 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 40
| ETRANGER Un an 27 \$ 00 — Six mois 15 \$ 00 — Le numéro 0 \$ 60

SOMMAIRE

	Pages		Pages
<i>Impérialisme et démocratie en Indochine</i>	1	<i>Léopold Sabatier, Apôtre des Rhadés</i> , par PAUL BOUDET	I à VII
<i>La suppression de la Direction des Services Judiciaires</i> , par D.	3	<i>Promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur</i>	VIII
<i>Note sur la grossesse chez les femmes annamites</i> , par LA-GIANG	5	<i>Interview de M. Alfano, Directeur général des Chemins de fer de l'Indochine (Réseaux non concédés)</i>	12
<i>« Charles Maurras, penseur politique » vu par S. E. Pham-Quynh</i> , par J. SARLAT	6	<i>Matché, Rive gauche, Pages du Journal du Délégué de Potao (Kouang-tchéou-wan) 1941-1942 (suite et fin)</i> , par CLAUDE PERRENS	15
<i>Le Père Cadière et l'Association des Amis du Vieux Hué</i> , par TRAN-DANG	7	<i>La Semaine dans le Monde :</i>	
<i>Note sur l'orientation générale de l'activité de l'Ecole Française d'Extrême-Orient durant les dernières années</i>	9	<i>Les Informations de la Semaine</i>	17
<i>Note sur les relations culturelles entre la France et le Japon</i> , par HUYNH-TON	10	<i>Revue de la Presse Indochinoise</i>	18
		<i>La Vie Indochinoise</i>	20
		<i>Solution des mots croisés n° 87</i>	21
		<i>Mots croisés n° 88</i>	22

Impérialisme et démocratie en Indochine

CERTAINS Français, au zèle ardent mais intempestif, se laissent parfois aller dans les tavernes ou les salons, à des surenchères de critique sur la colonisation française en ce pays. « La Révolution Nationale, disent-ils, sonne le glas de l'impérialisme et met fin à la pourriture démocratique ». Certes, on ne saurait que souscrire à ces déclarations dans leur sens général et en accepter l'augure. Mais il est du devoir de tous les Français qui ont l'amour de la Vérité de rectifier ce que de semblables assertions peuvent avoir d'outrancier dans le cas particulier de l'Indochine.

On ne dira jamais assez qu'il n'y a aucune commune mesure entre la colonisation impérialiste, telle que l'ont illustrée certaines nations, et la colonisation française. Celle-ci a des traits spécifiques. Des observateurs étrangers doués du sens de l'objectivité, Allemands, Japonais, Anglais, Américains l'ont bien souvent constaté et les témoignages abondent. Il est assez singulier que seuls des Français l'ignorent. Rappelons-leur donc que, si la colonisation française a présenté, par le jeu même du régime, certaines tares communes aux grandes puissances démocratiques coloniales, elle ne saurait, en aucune façon, leur

être systématiquement assimilée. N'oublions pas que la civilisation française est avant tout « humaniste ». Son système colonial a été marqué du même caractère. « La France est une nation colonisatrice par tradition, par héritage, par culture, par sa civilisation même et la forme d'esprit de ses citoyens », plus que par pur intérêt économique. C'est dans la nature organique de son esprit et dans la fonction primordiale de sa culture que la France trouva sa destination toute particulière à l'influence extérieure, à l'expansion. Les colonies, pour les Français, ne sont pas des terres à prendre. Nous sommes un peuple de quarante millions d'hommes, peuple stable, attaché à son territoire, un des plus beaux du monde, peu enclin à l'émigration. Notre civilisation n'est pas et ne peut-être spoliation. Pour la mise en valeur du sol et du sous-sol, c'est aux autochtones eux-mêmes que nous nous sommes adressés, et nous avons tendu à les enrichir et non à les exterminer, comme d'autres n'ont pas hésité à le faire. Sur le plan économique, la France a beaucoup plus donné à l'Indochine qu'elle n'en a retiré : c'est une vérité statistique. Nous n'avons jamais aspiré qu'à un empire politique, administratif, économique, militaire, et spirituel de forme romaine, où les nationalités soumises sont respectées et nous n'avons eu comme ambition que de faire réaliser à toutes les Patries unies au sein de l'Empire la plénitude de leurs virtualités propres.

Ne commettons donc pas l'erreur de nous abaisser au rang des nations « impérialistes ». Ce serait offenser la vérité que chacun peut contempler : l'œuvre française est là qui en répond.

Une personnalité japonaise nous déclarait l'autre jour que « la France, malgré son régime, a été plus bienfaisante en matière coloniale que ne l'auraient été d'autres pays non atteints des mêmes faiblesses institutionnelles ».

Ce témoignage en dit long. Répétons-le : critiquons avec sérénité et objectivité nos er-

reurs et nos déviations ; mais ne faisons pas d'acte de contrition exagérée. Nous n'en avons pas le droit.

Quant à la « pourriture démocratique », elle n'a fait qu'effleurer la vie interne de la Fédération. Il n'est pour s'en persuader que de réfléchir quelques instants à l'armature politique et administrative de l'Indochine. Par une contradiction assez étrange avec notre régime démocratique libéral, elle est caractérisée par les principes d'autorité (pas de Parlement ou si peu), de décentralisation (le Gouverneur Général et ses délégués ont le droit d'agir et d'oser) et de fédéralisme (Union Indochinoise). N'est-ce pas la préfiguration des principes politiques et administratifs de la Révolution Nationale ? Et n'est-ce pas l'explication de l'efficacité toute particulière de l'Administration française en Indochine ? Je me souviens qu'un des chefs de ce pays qui aimait le paradoxe et qui n'avait pas la fibre parlementaire, avait coutume de dire, il y a quelques années : « Ah, si la France avait l'armature politique et administrative de l'Indochine ! » Ce vœu est exaucé aujourd'hui, et si les circonstances étaient moins pénibles, il pourrait s'en réjouir.

Sachons-nous en réjouir en ce qui nous concerne en songeant que l'unité de doctrine qui régit désormais tout l'Empire multipliera les effets bienfaisants de l'action de la France en Indochine.

Certes, nous avons pâti d'une façon générale des « erreurs du régime » : la direction et la doctrine générale de l'Empire ont fluctué, le tonus moral de beaucoup de coloniaux a été atteint, quelques germes malsains ont été semés dans les institutions indochinoises, mais tout cela a été plus superficiel que profond et n'a pas atteint la vitalité même du pays.

En tout état de cause, opposons à une critique stérile et outrancière, la volonté tenace d'éliminer complètement les séquelles du passé.

L'INDOCHINE EN MARCHE

La suppression de la Direction des Services Judiciaires

par D.

EN 1864, deux ans après la cession à la France par l'Empereur d'Annam des trois provinces orientales de la Cochinchine, la justice française a été pour la première fois organisée en Indochine.

Un décret du 25 juillet 1864 instituait un tribunal français à Saigon, conférait au Procureur Impérial la qualité de Chef du Service Judiciaire et fixait les pouvoirs de ce magistrat, en établissant conformément aux dispositions de l'Ordonnance du 24 septembre 1828, une distinction très nette entre les deux catégories d'attributions qu'il lui reconnaissait, d'une part en tant que représentant de l'action publique, et d'autres part en tant que Chef du Service Judiciaire.

Un an après l'annexion des trois provinces occidentales, intervenait le décret du 7 mars 1868 qui créait la Cour Impériale. La qualité de Chef du Service Judiciaire dont était précédemment investi le Procureur Impérial fut dévolue au Procureur général avec toutes les attributions et prérogatives que l'ordonnance du 9 février 1827 conférait au Procureur général, Chef du Service Judiciaire à la Martinique et à la Guadeloupe.

Le 15 novembre 1887, nouvelle réorganisation, mais les principes restaient les mêmes et le nouveau décret ne faisait guère que reproduire en substance ceux de 1864 et de 1868. Il comportait toutefois, en ce qui concerne les pouvoirs de Chef de la Colonie en matière judiciaire, une disposition qui mérite d'être signalée.

Jusqu'alors, on n'avait pas cru devoir introduire dans la législation indochinoise l'article 87 de l'ordonnance du 24 septembre 1828 qui prévoit que « dans les affaires qui intéressent le Gouvernement, le Procureur général est tenu, lorsqu'il en est requis par le Gouverneur, de faire conformément aux instructions qu'il en reçoit, les actes nécessaires pour saisir les Tribunaux ». Or, au moment où intervenait le décret du 15 novembre 1887, le Gouvernement général de l'Indochine venait d'être créé et des pouvoirs très étendus avaient été dévolus au Gouverneur Général par les décrets du 17 octobre et 12 novembre 1887. Aussi, estima-t-on, en présence de ce nouvel état de choses, qu'il con-

venait de rendre applicables en Indochine les prescriptions de l'article 87 de l'ordonnance de 1828 et de reconnaître au Chef de la Colonie le droit qui lui avait été refusé jusque là, de mettre l'action publique en mouvement dans les affaires intéressant le Gouvernement (article 40 du décret du 15 novembre 1887). Par cette prérogative, le Gouvernement général se voyait attribuer partie des droits conférés au ministre de la Justice par l'article 274 du Code d'Instruction Criminelle, mais il convient d'observer que ce droit était expressément restreint aux affaires intéressant le Gouvernement.

Les décrets du 17 juin 1889 et du 17 mai 1895 qui abrogèrent et remplacèrent celui de 1887 ne firent guère que codifier l'organisation judiciaire locale. Il est intéressant d'observer qu'entre ces deux décrets, était intervenu un acte législatif qui avait considérablement augmenté les attributions du Gouverneur Général en le constituant dépositaire des pouvoirs du Gouvernement de la République. Or, malgré l'extension des pouvoirs de ce haut fonctionnaire, le législateur de 1895, soucieux de respecter le principe de la séparation des autorités administratives et judiciaires, laissa intactes les prérogatives du Chef du Service Judiciaire, car, sur ce point, le décret du 17 mai 1895 reproduit, textuellement, les dispositions du décret du 17 juin 1889.

Bien plus, lorsque, quelques années plus tard, le décret du 20 octobre 1911 vint encore affirmer et accroître les pouvoirs du Gouverneur Général, on estima que ces pouvoirs accrus n'avaient rien d'inconciliable avec ceux que le Chef du Service Judiciaire possédait en propre et qu'ils n'étaient pas de nature à entraîner une modification quelconque dans les actes organiques de la Justice en Indochine.

Ainsi, jusqu'en 1919, l'organisation judiciaire de l'Indochine reposait sur des bases solides et les attributions respectives du Gouverneur Général et du Chef du Service Judiciaire semblaient définitivement établies, lorsque intervint le décret du 19 mai 1919 qui créait en Indochine une deuxième Cour d'Appel et consacra

crait l'institution d'un emploi de Directeur des Affaires Judiciaires.

A la suite des décrets des 24 juin 1927 et 27 décembre 1928, le Gouverneur Général perdit les attributions, conférées dans la Métropole au Garde des Sceaux, attributions qui lui avaient été dévolues par l'article 57 du décret du 19 mai 1919. Cependant, le régime n'était pas profondément modifié. Les deux Procureurs généraux gardaient toujours la libre disposition de l'action publique et le Directeur de l'Administration Judiciaire n'avait que des attributions strictement administratives.

Cette réforme fut considérée comme insuffisante parce qu'elle attribuait au Directeur de l'Administration de la Justice des pouvoirs trop restreints en matière judiciaire et qu'elle ne lui donnait aucune action sur les Parquets généraux. C'est pourquoi, le 30 août 1931, un décret conféra au Procureur général, Directeur des Services Judiciaires, un droit de direction vis-à-vis des Procureurs généraux des deux ressorts, en même temps que le pouvoir propre de donner des instructions aux officiers du Ministère public, de prendre personnellement des réquisitions et de porter lui-même la parole et de conclure à l'audience. L'article 3 de ce décret lui confiait en outre le soin de noter tous les magistrats et officiers ministériels. Il avait droit d'avertissement sur tous les magistrats d'Indochine ainsi que sur les fonctionnaires du Service Judiciaire et sur les officiers ministériels.

Cette mesure de circonstance plaçait l'Indochine sous un régime exceptionnel où le Directeur des Services Judiciaires n'était plus seule-

ment un directeur administratif, mais un magistrat du parquet et le grand maître de l'action publique pour tout le territoire indochinois. Cette organisation souleva de vives critiques. A plusieurs reprises le Grand Conseil émit un vœu tendant à la suppression de la Direction des Services Judiciaires. C'est en effet un principe fondamental de l'organisation judiciaire française que les Procureurs généraux exercent l'action de la justice criminelle dans toute l'étendue de leur ressort et que toutes les fonctions du Ministère public qui leur sont spécialement et personnellement confiées sont exercées par eux ou leurs substituts sous leur autorité et sous leur responsabilité.

Sur la proposition du Gouverneur Général, le Chef de l'Etat, par un décret du 26 août 1942, vient de supprimer la Direction des Services Judiciaires. Ce texte promulgué en Indochine le 5 octobre 1942 a rendu aux Procureurs généraux près les Cours d'Appel leurs pouvoirs de Chefs de l'action publique. Ces hauts magistrats relèvent désormais directement du Gouverneur Général qui a maintenant la haute administration de la justice en Indochine. Le dualisme qui existait quant à la mise en mouvement de l'action publique disparaît, celle-ci sera exercée désormais dans les mêmes conditions que dans la Métropole.

La suppression de l'emploi de Procureur général, Directeur des Services Judiciaires, aura pour conséquence immédiate une économie pour le budget et fera disparaître un rouage qui s'est révélé à l'usage insuffisant pour assurer la juste répression des crimes et des délits que la situation actuelle impose.

Amis lecteurs !

Cette revue est faite pour vous ; nous souhaitons qu'elle soit faite par vous.

Ecrivez-nous ! Faites-nous connaître vos opinions, vos avis, vos critiques.

Vous nous encouragerez !

Note sur l'orientation générale de l'activité de l'Ecole Française d'Extrême-Orient durant les dernières années

DURANT ces dernières années, quatre faits principaux ont marqué l'orientation de l'activité de l'Ecole Française d'Extrême-Orient : l'essor des études d'ethnologie et de préhistoire, la collaboration des travailleurs indochinois ; le développement des recherches relatives aux pays annamites, la présentation au grand public des résultats obtenus dans les divers domaines où s'exerce l'activité de l'Ecole.

Pendant les trois premières décades de son existence, les travaux des membres de l'Ecole ont été surtout d'ordre philologique et archéologique. Il s'agissait alors, dans un domaine encore insuffisamment exploré, de fonder une base chronologique solide, de tracer les cadres dans lesquels viendraient ensuite se classer les vestiges du passé, de réunir et d'inventorier les documents écrits. Dans cet effort pour sauver ce qui subsistait du patrimoine culturel de l'Indochine, l'étude de l'homme actuel, et de son ancêtre préhistorique avait été provisoirement laissée de côté, en partie faute de spécialiste qualifié. L'impression de travaux de géographie humaine (en 1929 et 1936) et de préhistoire (en 1935) dans les *Publications* de l'Ecole, la création en 1937 d'un service ethnologique, l'ouverture en 1938 d'un Musée ethnographique à Hanoi, marquent les étapes d'une orientation nouvelle de l'Ecole Française qui, tout en poursuivant ce que son décret organique appelle « l'exploration archéologique et philologique de la péninsule indochinoise » et « l'étude érudite des régions et des civilisations voisines », entend ne pas négliger pour autant celle de l'homme d'Extrême-Orient en tant qu'être physique et social.

C'est à cette étude que se consacre l'Institut Indochinois pour l'Etude de l'Homme dont la création, en 1937, est née d'un désir spontané de collaboration entre les membres de l'Ecole Française d'Extrême-Orient et les maîtres de l'Institut anatomique de l'Ecole Supérieure de Médecine à Hanoi.

La collaboration du personnel indochinois de l'Ecole Française d'Extrême-Orient à ses travaux scientifiques, précédemment ébauchée par quelques articles sporadiques dans le *Bulletin* de l'Ecole, s'est affirmée durant ces dernières années par la publication de nombreux travaux d'une haute tenue scientifique. Un des plus heureux résultats de cette collaboration, qui a reçu une consécration officielle par le décret du 29 juillet 1939, ouvrant aux protégés français d'origine indochinoise le cadre du personnel scientifique de l'Ecole, a été de donner aux études annamites une impulsion nouvelle.

Depuis 1932, les membres de l'Ecole donnent chaque année une série de conférences destinées

à renseigner le grand public sur leurs travaux, leurs découvertes et les principaux résultats de leurs recherches. En 1934, à la suite de la création à Paris d'une Société des Amis de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, l'Ecole a entrepris la publication des *Cahiers* trimestriels, destinés aux membres de cette société. Le public qui s'intéresse aux travaux de l'Ecole est ainsi tenu de façon régulière au courant de l'activité scientifique d'une institution, qui, tout en développant ses relations scientifiques avec l'étranger, s'efforce en Indochine de rester en contact étroit et permanent avec les milieux intellectuels français et indochinois.

Pour incomplète qu'elle soit, cette énumération donne cependant une idée de l'ampleur du champ dévolu aux recherches de l'Ecole Française d'Extrême-Orient et de leur variété. Ce qu'elle ne fait pas ressortir, mais qu'il importe de marquer ici, c'est le rôle que l'Ecole a déjà joué et est encore appelée à jouer dans la vie sociale de la Colonie, ainsi que le prestige dont elle jouit dans les pays voisins. C'est sa réputation scientifique qui lui a valu de pouvoir conclure en 1937 avec la Thaïlande un accord de collaboration technique aux termes duquel elle a pu, de 1938 à 1940, effectuer de fructueuses fouilles archéologiques dans ce pays. Mais à côté du rayonnement de la science française auquel elle contribue ainsi, l'Ecole Française joue en Indochine même un rôle social qui n'est pas négligeable, bien qu'il soit méconnu. En poursuivant l'étude érudite et désintéressée de la péninsule indochinoise, de son passé, de ses races et de ses civilisations, l'Ecole Française met à la disposition des administrateurs une somme toujours plus grande de connaissances exactes sur le pays et les populations qu'ils ont pour rôle de guider dans la voie du progrès.

Du côté indochinois, son action est peut-être encore plus profonde. En restituant aux Indochinois leur histoire dont ils avaient parfois perdu le souvenir, en leur conservant les vestiges tangibles d'un passé souvent glorieux, elle contribue à éveiller en eux le sentiment national, dans le sens où il peut le mieux se concilier avec leurs obligations de sujets et de protégés français.

La crise engendrée par la rencontre de la civilisation occidentale avec les vieilles civilisations de l'Extrême-Orient, et les problèmes résultant de ce choc de cultures, ne peuvent être résolus que par une compréhension et une estime réciproques, basées sur une connaissance de l'histoire et des traditions anciennes qui constituent précisément l'objet essentiel des études poursuivies par l'Ecole Française d'Extrême-Orient.

Note sur les relations culturelles entre la France et le Japon

par HUYNH-TON

QN dit et écrit qu'une étroite collaboration franco-japonaise est nécessaire, surtout à l'heure présente, pour maintenir la paix de l'Indochine et assurer les conditions de sa vie économique. Mais cette collaboration dont les événements montrent de plus en plus la nécessité, a été préconisée depuis longtemps par des personnages tant français que japonais :

Un journaliste indochinois, le député E. Outrey, écrivait en 1933 dans l'*Indépendance Tonkinoise* : « Quel est mon opinion, me demandez-vous, sur une collaboration franco-japonaise ? Je serai très bref. C'est pourquoi, dès le début de mon article, je n'hésite pas à déclarer : une entente étroite de nos deux pays serait pour la France et pour le Japon utile et profitable ».

Le Baron Matsuoka déclarait en 1925, à Saïgon, au cours de la brillante réception organisée par le Gouvernement indochinois en l'honneur d'une mission économique japonaise : « Le rapprochement économique des deux pays sera le prélude de l'alliance des deux civilisations. La civilisation française est la perle des civilisations européennes. Celle du Japon est la fleur des civilisations d'Extrême-Orient. L'alliance des deux civilisations française et japonaise sera l'union intime et féconde de l'Europe et de l'Extrême-Orient ».

Il est très probable que le rapprochement franco-japonais se réaliserait sans trop de difficultés du fait que l'influence morale de la France est prépondérante dans l'Empire du Soleil Levant où la civilisation française joua un rôle de premier plan durant l'ère de Meiji, ère d'émancipation, de progrès et de grandeur du peuple nippon.

En effet, il y a juste soixante-quatorze ans, en 1868, commençait au Japon la restauration du Meiji qui amena ce pays, jusque là voué aux rivalités féodales et fermé aux contacts étrangers, au stade de la plus grande puissance moderne où il se trouve actuellement. Dans ce long périple où, en quelques décades, cette nation rattrapa des siècles de labeur et de travail, le Japon fut puissamment aidé par l'exemple des pays occidentaux, au premier rang desquels il faut citer la France.

Ce n'était pas là un simple hasard ou la rencontre d'affinités communes qui amena le Japon

à regarder au début de l'ère de restauration nationale surtout vers la France. C'était, avant tout, le rayonnement français qui opérait par attraction naturelle. En effet, la France traversait une période prospère de son histoire ; on était au milieu du second Empire : les Français, alors riches et prospères, par les réalisations économiques et industrielles dues à la découverte de l'électricité et à l'établissement des chemins de fer, entreprirent à travers le monde de relier l'Europe à l'Asie à travers l'isthme de Suez, et l'Océan Pacifique à l'Océan Atlantique à travers l'isthme de Panama. Tout concourait alors à faire tourner les yeux du Japon d'abord vers la France du second Empire. A ce muet appel, la France, fidèle à son génie, ne resta nullement indifférente, et c'est ce qui nous permet d'assister, malgré les vicissitudes de 1870-1871, à un échange continu d'hommes et d'idées entre la France et le Dai-Nippon.

Cet échange, hâtons-nous de le dire, fut surtout dans le sens France-Japon plutôt que Japon-France, car le jeune Japon n'envoya alors en France que des étudiants, et en reçut techniciens, professeurs, conseillers. Hâtons-nous également d'ajouter que depuis ces temps lointains, le courant ne s'est nullement inversé et c'est justement curieux de constater à la gloire de la France qu'elle conserve, grâce à sa culture, malgré le sort contraire des armes, son rôle des temps de victoire et d'abondance.

Un flot d'étudiants japonais se déversa sur le monde. Nombreux sont ceux d'entre eux qui vinrent alors en France étudier les sciences et les techniques comme les arts et les civilisations. Le dernier « genrô » japonais fut le plus enthousiaste des étudiants sur la France dont les idées l'attirèrent invinciblement. En effet, Saionji, rentré au Japon, fonda le premier journal où les idées françaises s'étalèrent pour la première fois sur les terres d'Orient. Ce journal ne dura pas longtemps, mais nous permet de remarquer quelle puissance d'attraction la France exerça sur la nouvelle élite japonaise.

Là ne s'arrêta pas l'influence des idées françaises, car nous assistons alors à une floraison de traductions d'ouvrages français.

(Lire la suite après la partie illustrée)

Léopold SABATIER

APOTRE DES RHADÉS

par Paul BOUDET

Directeur des Archives et Bibliothèques

LE voyageur qui, aujourd'hui, de Ninh-Hoà, gagne Banméthuot, par une belle route qui ne présente aucune difficulté, ne peut plus reconnaître ce qu'était naguère l'accès au plateau du Darlac. Après quelques kilomètres parcourus dans la plaine, il se trouvait en présence d'une piste enfouie dans la forêt qui semblait devoir l'engloutir. La présence fréquente des éléphants qui, à petits pas, transportaient les marchandises, n'était pas faite pour l'encourager. Et la route montait cependant, juste assez large pour la voiture, avec ses virages étroits, ses pentes abruptes bordées de précipices. A M'drak, on quittait la forêt pour la plaine herbeuse qu'un vent frais faisant onduler. Première surprise de trouver dans ce poste isolé, que le tigre fréquentait la nuit, un patriarche à la barbe chenue, le meilleur des hommes, père d'une famille de onze enfants, l'inspecteur de la Garde Indochinoise Dereymez, le collaborateur et l'ami de l'apôtre des Rhadés, du Résident Sabatier.

A partir de M'drak, la route serpentait à travers la prairie et après quelques heures de route, la traversée de la grande forêt, le passage de ponts couverts, de gués à l'eau écumante, on avait la surprise de se trouver dans une ville aux rues larges, avec trottoirs et... bornes-fontaines ; il n'y manquait que les pylônes de la

lumière électrique et quelque tramway. Je n'ignorais pas l'œuvre accomplie, mais cependant les bornes-fontaines me parurent une fantaisie et je n'hésitais pas à faire comme les gavroches et à appuyer sur le bouton... L'eau jaillit, abondante.



Léopold SABATIER

Je commençais à croire que Sabatier était un magicien. Bientôt, au seuil d'une simple maison de bois, un petit homme sec, d'aspect rude, au visage énergique, surmonté par un binocle de fer, nous accueillit. L'abord était avec lui toujours un peu froid : il n'aimait pas les voyageurs, ayant fait la pénible expérience des procédés cavaliers et sans-gêne de beaucoup d'entre eux. Il venait justement de subir un de ces « missionneux » venus de France qui, comme tant d'autres, a donné, de l'Indochine, une bien mauvaise image, tout en pillant les documents et les souvenirs de ceux qui l'accueillaient. Après quelques explications, nous fûmes bientôt amis, et il

comprit vite que nous n'avions rien de son voyageur importun, dont plus tard il nous conta les procédés.

Je lui dis mon étonnement et mon admiration pour l'aspect de sa résidence, la surprise des

bornes-fontaines et des trottoirs. Rien ne pouvait lui être plus agréable. L'eau captée par un béliier hydraulique était distribuée dans la ville sans le concours d'aucune autre force. Mais ce n'était là qu'une toute petite face des réalisations de Sabatier en pays Rhadé.

Ce qui frappait bientôt, c'était l'absence absolue de tout Annamite. Pas de secrétaires, pas de plantons, pas de boys venus des plaines. Des Moïs, rien que des Moïs. Les chauffeurs... Moïs aussi et portant les noms bien caractéristiques de « Radium », « Soupape » et « Robinet ».

Les secrétaires moïs avaient complété de vestes brodées de couleurs vives le fameux costume moï qui, comme chacun sait, atteint et même dépasse les audaces de nos élégantes des plages à la mode.

Tout cela et les grandes cases bien alignées avec leurs toits de chaume formaient une ambiance insolite que Sabatier se plaisait à souligner et qui représentait le premier résultat tangible de sa politique.

Pour achever de dérouter le voyageur, j'allais dire de « l'épater », Sabatier saisissait le téléphone et appelait, non pas le Résident Supérieur à Hué, certes, mais le fameux chef Kundjo'nob qui avait ses cases et ses éléphants à quelque quarante kilomètres de Banméthuot, à Bandon.

On pouvait se croire au spectacle d'une féerie bien montée dans un décor de forêt tropicale.

Rien cependant n'était plus sérieux, aucune mise en scène, aucun bluff, simplement les premiers résultats apparents de l'œuvre de dix années (1922) d'apostolat de Sabatier parmi ses amis les Rhadés.

Venu en Indochine en 1903, à ses frais, Sabatier entra dans les Services Civils, certainement avec l'idée de devenir un colonisateur, un « constructeur de ponts, un bâtisseur de villes ». On le mit dans les services financiers, on en fit un greffier-notaire, un gérant de compte-courant, un gratte-papier, en un mot, alors qu'il rêvait d'aventures. Son caractère entier et peu commode lui valut quelques querelles. Il n'avait pas toujours l'esprit conciliant et soumis qu'on attendait de lui et qu'on aime trouver chez les jeunes fonctionnaires. Cependant, on louait déjà la force de son caractère... « C'est un convaincu et un enthousiaste », disaient ses premiers chefs.

Il s'était pris d'affection pour les populations abandonnées à peu près à elles-mêmes qui habitent la Chaîne Annamitique et qu'on appelle



Le chef Moï Kundjo'nob

si improprement Moïs ou Khas, c'est-à-dire sauvages, ce qui est injuste, comme il est inexact aussi de les qualifier d'autochtones, terme qu'il ne faut employer qu'avec circonspection ou même laisser de côté, par prudence.

Son rêve de colonisateur et d'ami des « montagnards » fut enfin réalisé en 1912 par sa nomination de délégué au Darlac, alors dépendant de la province de Kontum.

Il avait trouvé sa voie, mais aussi et bientôt son calvaire.

Pendant près de quatorze ans, Sabatier s'efforça de soustraire ses amis les Rhadés à toute influence annamite ou laotienne, tout en leur apportant avec de grandes précautions, les avantages de la civilisation occidentale : hygiène meilleure, soins médicaux, instruction élémentaire, culture physique.

Chacun sait que les populations des Hauts Plateaux sont en voie de disparition, les maladies, la mortalité, la sous-alimentation, auxquelles s'ajoute l'alcoolisme, aggravant les conditions mêmes de leur rude existence. Le montagnard tend à se transformer en un malheureux prolétaire qui connaît maintenant le short, le béret basque, la ceinture à boucle et aussi la valeur de l'argent, l'usure et tous les autres maux de nos sociétés dites civilisées. Il n'a même plus la crainte du « blanc » et de ses inventions diaboliques ; il ne fuit plus à mesure que la route s'avance vers lui : c'est évidemment un succès acheté de la mort de quelques Français, les Mai-

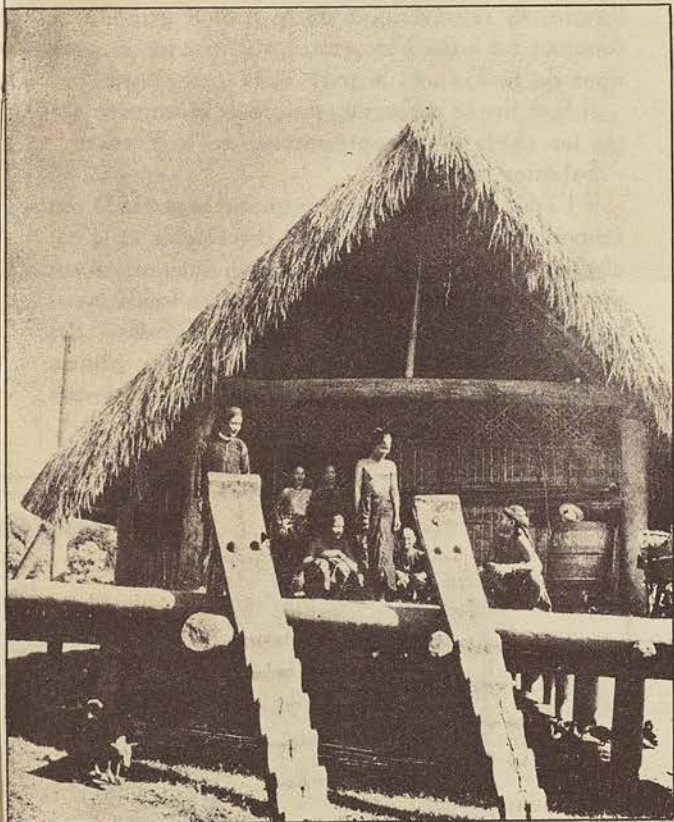
tre, les Odend'hal, les Gatille, et d'autres qui, malgré leur expérience de ces tribus, payèrent de leur vie les craintes irraisonnées de ces grands enfants impulsifs.

A la vérité, Sabatier n'était ni le premier administrateur français au Darlac, ni son « découvreur ». Avant lui, les Besnard, les Cottez avaient su se faire aimer des montagnards. Mais aucun n'avait eu une vue d'ensemble aussi nette du problème que posait le contact avec une

Sabatier s'est trouvé au Darlac, en face de deux peuplades : les *Rhadés* et les *Phnongs* : il s'attacha à conquérir la confiance de leurs chefs par son esprit de justice, sa droiture, sa fermeté inflexible. Il s'est efforcé de les protéger contre le pillage et la tyrannie des trafiquants venus de la côte qui leur cèdent, à des prix d'or, leur camelote ou le sel indispensable à la vie. Le Moï n'était jamais quitte envers son créancier et sa seule ressource pour se tirer de sa misère résidait dans son arc aux flèches mortelles qui, bien souvent, en supprimant le créancier, mettait fin à une exploitation sans limite.

Mais il a fait plus, il a connu les légendes, recueilli les lois et les coutumes, pénétré le secret de leur constitution sociale et politique. Pour faire connaître la loi et la coutume, jusque là livrée à la mémoire chancelante des vieillards, il a créé une transcription en caractères romains de la langue rhadée ; il a ouvert une école où les enfants apprenaient à lire, écrire et calculer, et en même temps à connaître la coutume, et, véritable précurseur, il complétait cette instruction par un entraînement physique pour faire de ces enfants des hommes vigoureux, prêts à affronter la rude vie de la montagne et de la forêt.

Les plus intelligents des élèves apprenaient le français pour pouvoir constituer les cadres de



Habitation rhadé à Banmethuot

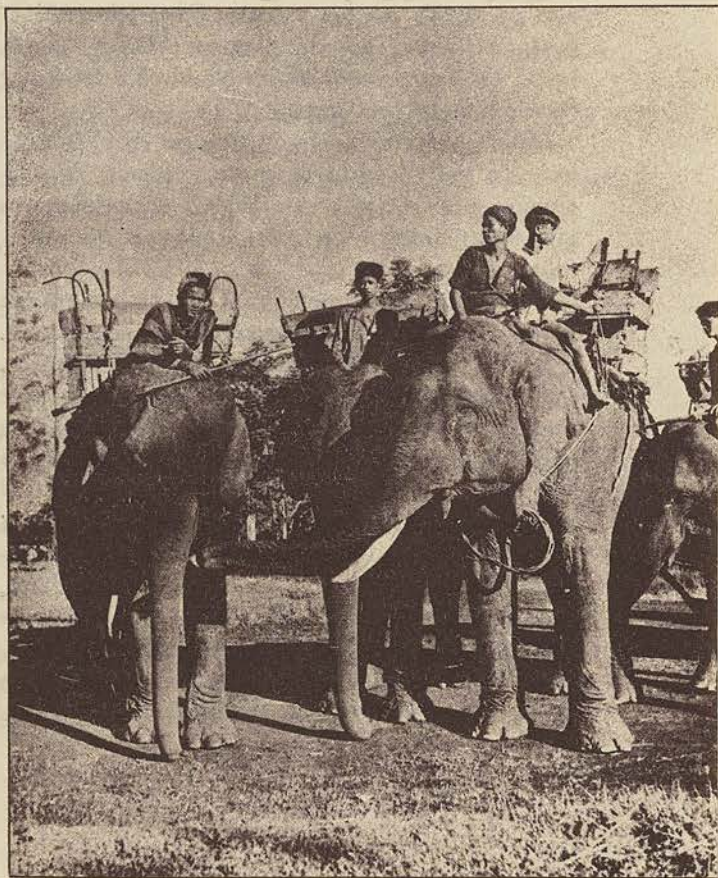
Photos VERGER

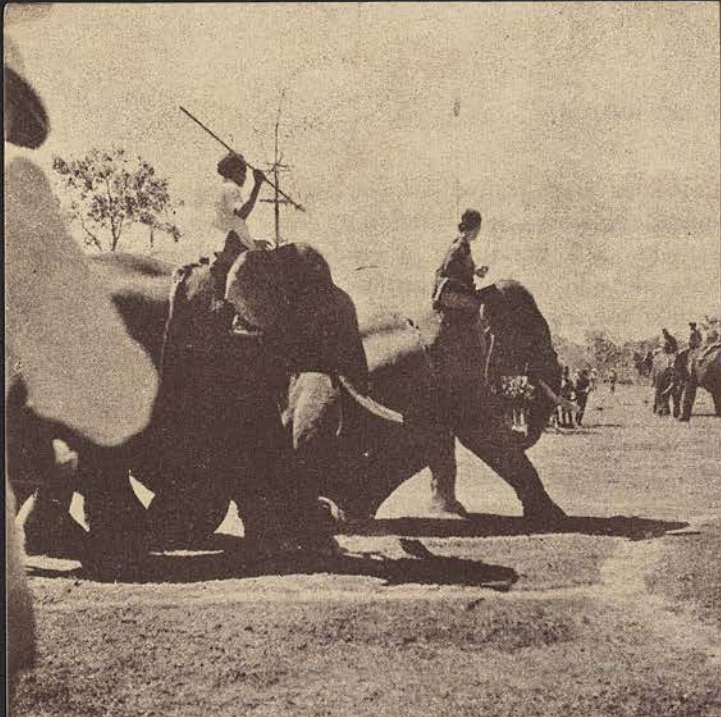
race mal connue, aucun n'apporta une solution aussi précise, aucun ne mit à la résoudre une aussi grande fermeté d'âme.

Il fallait, pour réussir, une santé de fer, un caractère trempé à l'épreuve de la solitude, insensible à la méconnaissance de ses efforts, à la disgrâce même, un grand sens de la justice, enfin un ardent souffle d'altruisme pour aimer et relever un peuple en pleine déchéance.

« Vous êtes moins que des chiens », répétaient aux Moïs, Annamites, Laotiens, Cambodgiens ; Sabatier, représentant de la France, est venu et leur a dit : « Vous êtes des hommes », et il a entrepris la résurrection de leur race.

Les éléphants de Kundjo'nob, à Banmethuot





Le grand Serment : Le salut des éléphants

l'administration du territoire, les autres rentraient dans leur village pour tenir les registres de l'état civil.

Certains furent envoyés à l'Ecole professionnelle de Saigon : il y eut des mécaniciens, des agents techniques, des téléphonistes, des télégraphistes rhadés. Ce sont ces modestes techniciens qui ont établi le téléphone entre Banméthuot et Bandon, soit 40 kilomètres, installé le béliet hydraulique, dispensateur gratuit de l'eau potable, un réseau de 608 kilomètres de routes et pistes, avec leurs ponts de bois, dont certains atteignent 90 mètres : route Banméthuot-Kontum : 260 km. ; Banméthuot vers Dalat, par le Lac : 128 km. ; Banméthuot-Ninhhoà : 160 km. ; Bandon-Kratié : 60 km.

L'auto pénètre partout, et avec elle, le contrôle de l'administrateur et du médecin, la vaccination et comme conséquence, suppression des rays destructeurs de la forêt, apaisement des querelles des villages.

L'impôt qui atteignait, en 1912, trois à quatre mille piastres, avec Sabatier, s'élevait en 1923, à 30.000 piastres et assurait toutes les dépenses.

Telle est l'œuvre de Sabatier. En un mot, une population relevée de sa misère, protégée des maladies, sortie de l'ignorance et maintenue à l'abri des contacts pernicioeux. Pour la réaliser, il avait trouvé auprès de M. Pasquier, Résident Supérieur en Annam, une approbation enthousiaste.

Dès 1923, en une circulaire inspirée par les idées les plus généreuses, en cette forme élégante et souple qui font des œuvres et des rapports de P. Pasquier, des pièces dignes d'une antho-

logie, il édictait les principes directeurs de la politique française envers les tribus de l'Hinterland sud-indochinois, et comme sanction des relations entre les montagnards et la France, était instituée la *Palabre du Serment*, qui n'est que le « développement et l'application de l'esprit de la circulaire adaptée à la croyance et aux usages, à la loi et aux nécessités locales et exprimée en la forme coutumière des montagnards ».

D'un côté, les Mois saisissant le bracelet faisaient le serment d'être fidèles à la France, de l'autre, le représentant de la nation protectrice touchait lui aussi l'anneau, pour leur assurer, au nom de la France, la paix et la prospérité.

Il faut lire le dialogue, simple et émouvant entre les chefs et le représentant de la France.

Sabatier leur disait :

« J'étais un homme jeune quand mes pieds ont nouvellement foulé la terre du Darlac et c'est chez vous que les cheveux blancs ont poussé sur ma tête. Pendant quatorze fois douze lunes, nous avons bu la même eau, mangé le même riz, nous avons été trempés par les mêmes pluies, brûlés par le même soleil, blessés par les mê-

Musiciens Rhadés



mes épines, saignés par les mêmes sangsues, affaiblis par la même fièvre. »

Et il leur énumérait tous les bienfaits apportés par la France : sécurité, hygiène meilleure, lutte contre les maladies, développement des routes, améliorations des cultures, codification des lois et coutumes, et les chefs acquiesçaient en touchant le bracelet. Sabatier concluait alors :

« O petits frères, je vous ai parlé droit, n'oubliez pas ma parole. »

» Vous aviez laissé les lianes, les ronces, le rotin, envahir le sentier tracé par vos aïeux pour vous conduire à l'indépendance.

» Ensemble, nous l'avons débroussaillé.

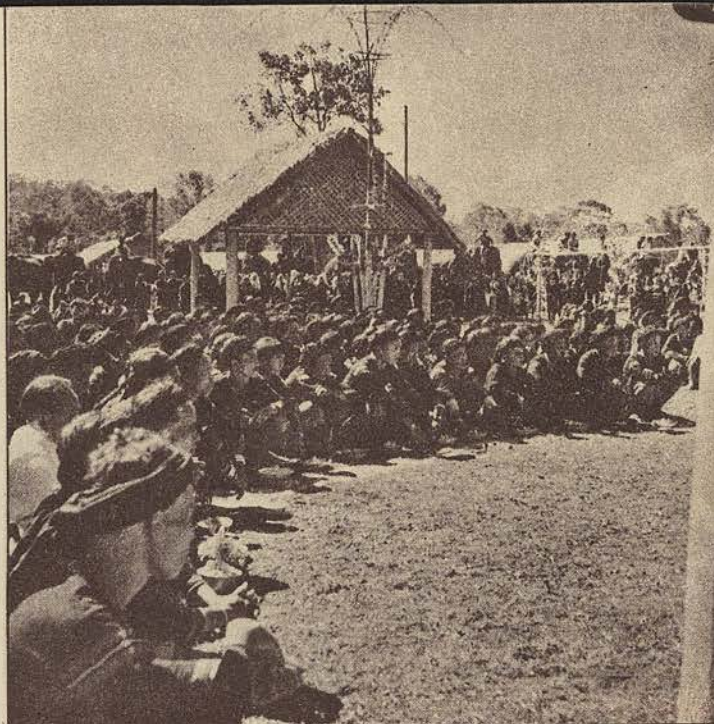
» Ensemble, nous le débroussaillerons encore.

» Ce que nous ne ferons pas, les jeunes l'achèveront. »

« Dum nan ioh », c'est tout.

Cette belle fête, célébrée le 1^{er} janvier 1926, en présence de M. L. Finot, directeur de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, du Commandant Salel, du lieutenant Schertzer, mort récemment au champ d'honneur, de l'inspecteur principal Dereymez, délégué à M'drak, et de M. Halot,

siciens Rhadés



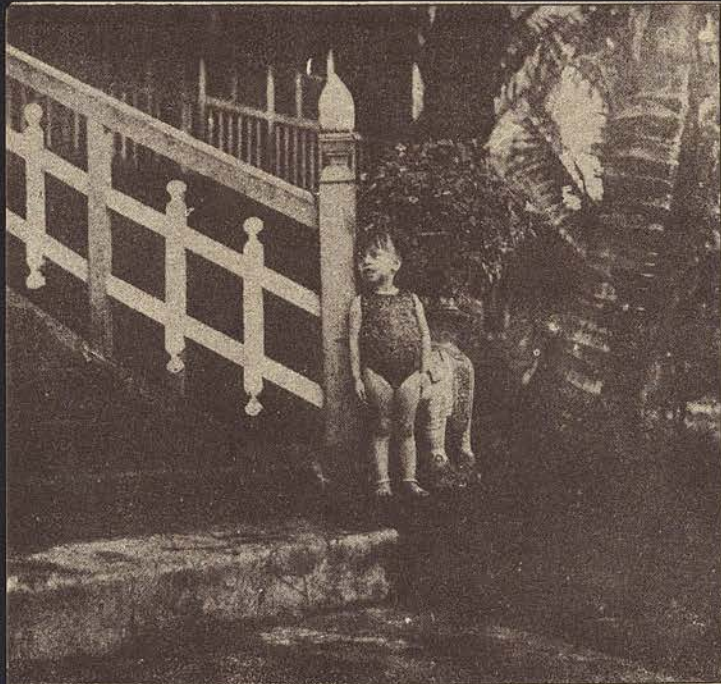
La palabre du Serment

planteur à Banméhuot, tandis que deux avions venaient d'atterrir à l'improviste, n'eut pas de lendemain.

Elle marque la fin d'une période de l'histoire des montagnards : deux mois plus tard, le Darlac était ouvert à la colonisation et les Moïs orientés vers de nouvelles destinées.

La politique généreuse de P. Pasquier et de Sabatier ne pouvait plaire à tout le monde. Une campagne d'abord sourde, puis violente, s'éleva contre Sabatier. Les affairistes à la recherche de terres nouvelles à exploiter voulaient prendre d'assaut le Darlac. Sabatier les en empêchait. On prétendit qu'il coupait les ponts devant ces dangereux envahisseurs. L'eût-il fait que son affection pour ses amis les Rhadés expliquait et justifiait son geste. Mais, malgré tous ses efforts, malgré une résistance opiniâtre, il dut céder à l'invasion, abandonner ses Rhadés à l'emprise des grandes sociétés, la forêt aux défricheurs sans scrupules. Les Rhadés eux-mêmes lui marquaient quelques ingratitude. Le vieux chef de quatre-vingts ans, Kundjo'nob, son ami, ne le soutenait plus de son influence. Pourtant Sabatier avait épousé sa fille, dont il avait une charmante fillette âgée alors de trois ans (1926) que Kundjo'nob appelait « l'âme de ma mère », car, par des signes irréfutables, les génies lui avaient révélé que l'âme de sa mère s'était réincarnée dans la frêle enfant.

Sabatier, l'âme endeuillée, dut quitter avec elle le Darlac. Les ennemis irréductibles de sa politique généreuse, parmi lesquels on regrette de rencontrer d'authentiques coloniaux, l'accusaient des pires forfaits, et tandis que la jeune



La petite H'Ni, âgée de 3 ans, devant la maison de Sabatier Cliché P. B

H'Ni, exilée loin de son pays et loin de ses frères Phnongs, pleurait de nostalgie, Sabatier devait aller défendre son honneur et son œuvre, devant des politiciens ignorants et corrompus.

Il revint cependant en Indochine, après un long congé : on le nomma inspecteur des affaires administratives dans les régions moïs, mais on lui refusa l'accès de son cher Darlac. Il put cependant revoir une fois encore ses amis Rhadés : l'entrevue fut émouvante, d'une part, le Résident Supérieur Le Fol et l'inspecteur des affaires administratives Jabouille, avec à leur côté S. E. Nguyễn-hữu-Bàì, vivant symbole de l'emprise annamite, de l'autre Sabatier et tous les chefs.

« ... Pendant quatorze fois douze lunes, proclamaient ceux-ci, rappelant le serment de 1926, nous mains se sont unies pour nous entraider et gravir la montagne haute, à pénétrer dans le ravin profond ». Le vieux Kundjo'nob étreignit son ami, les larmes obscurcissaient ses pauvres yeux presque éteints. Il reprochait à Sabatier de n'avoir pas amené la petite fille, « l'âme de sa mère », il la cherchait partout. Puis les chefs déplorèrent les malheurs qui les avaient frappés, l'abattage par les débroussailliers annamites de la forêt et du seul arbre « Smoun » qui subsistait encore. Et en voyant aux côtés des hauts fonctionnaires français le ministre annamite, ils sentaient bien que c'était la fin de leur indépendance et la prise de possession.

Cette réunion des chefs, qui était autrefois une réjouissance, prenait en ce jour un aspect funèbre : il y manquait, comme le dit Sabatier, l'âme du vieux Darlac. Et elle marquait l'aban-

INDOCHINE

don d'une politique « abolie », pourtant généreuse et bien française.

Malgré l'affectueuse amitié de son protecteur P. Pasquier, Sabatier comprit que cette fois sa tâche était terminée, il demanda à jouir de sa retraite pour aller élever en France la fillette de six ans (1929) qui avait réincarné l'âme de la mère du vieux chef. Elle doit être aujourd'hui une belle jeune femme unissant aux qualités françaises celles de la forte race Phnong.

Si Sabatier avait recélé dans son cœur quelque méchanceté, il aurait pu se réjouir des scandales qui avaient marqué la fondation des sociétés profanatrices du Darlac et des déboires qui les assaillirent bientôt.

Aurait-il fallu cependant maintenir et prolonger sa politique : nous ne le pensons pas. Le système des pays fermés ne peut avoir qu'un temps. Il est un obstacle artificiel à l'évolution inéluctable des peuples.

Aujourd'hui, Banméthuoit ressemble à tant d'autres résidences de l'Annam : les chalets de briques parés de bougainvilliers s'élèvent de tous côtés, de grandes plantations ont été créées à l'entour, et il faut faire des kilomètres pour retrouver les villages aux grandes cases, les éléphants et la forêt encore inviolée.

L'âme du vieux Darlac s'en est allée comme s'en vont les vieilles coutumes et les traditions d'autrefois. Mais, grâce à Sabatier, l'ancienne loi a assuré aux Rhadés une quinzaine d'années de tranquillité. Il a joué son rôle de protecteur.



La petite H'Ni à 6 ans

Il a eu, de plus, en dehors de son œuvre d'apostolat au Darlac, le grand mérite de recueillir les lois et coutumes des montagnards.

Nous avons dit l'œuvre de Sabatier pour codifier les coutumes rhadées ; réunies par lui d'après la tradition orale, elles ont été publiées (1940) dans le *Bulletin de l'Ecole Française d'Extrême-Orient* et traduites par M. Antomarchi (1), un autre apôtre des montagnards, trop tôt enlevé par la mort à sa tâche d'éducateur et de philologue.

Sabatier avait, d'autre part, publié la *Palabre du Serment* (1930) [2], émouvant procès-verbal de la cérémonie éphémère de 1926 et la *Chanson de Damsan* (3), légende rhadée au XVI^e siècle, tout empreinte de la poésie de la forêt, de ses génies et des légendes qui les entourent.

Les savants ethnologues trouveront peut-être dans ces deux ouvrages quelque fantaisie et des inexactitudes, ils ne peuvent leur dénier un souffle de sincérité et de profonde inspiration qui ne peut avoir de source que dans la tradition même, interprétée par la grande âme de Léopold Sabatier.

Ainsi, son œuvre vivra dans la mémoire des Rhadés, tant que ceux-ci n'abandonneront pas les antiques coutumes qui protègent le clan, la famille, la propriété et qu'inspirent les immuables principes des premières sociétés humaines.

Elle ne saurait être non plus oubliée des Français, car il a voulu faire de cet « être inquiet et farouche, qui, traqué par la civilisation, demeurerait l'ennemi mortel du Français, un homme confiant qui, superbement drapé dans sa couverture, le bouclier bas, la lance au repos, recevait, à l'orée de sa forêt, « la France casquée de raison, cuirassée de fidélité », venue lui tendre le bracelet de paix ».

D'ailleurs, la sage politique que la France, par ses représentants, maintient parmi les minorités des hauts plateaux, particulièrement la sollicitude que n'a cessé de leur marquer l'Amiral Jean Decoux, en réunissant récemment tous ceux qui s'intéressent à l'évolution de ces tribus, leur assurent un statut protecteur de leurs biens et leurs coutumes, tout en améliorant leurs conditions d'existence. La politique de Sabatier, dépouillée de ce qu'elle avait de trop absolu, inspire et imprègne encore les décisions des représentants de la France.

(1) SABATIER (L.). — *Recueil des coutumes rhadées du Darlac*. Traduites et annotées par D. ANTMARCHI. — Hanoi, I.D.E.O., 1940.

(2) SABATIER (L.). — *Palabre du serment au Darlac*. — Hanoi, I.D.E.O., 1930.

(3) SABATIER (L.). — *La chanson de Damsan*. — Paris, Leblanc et Trautmann, s. d.



PROMOTIONS DANS L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR

M. HOANG DINH TAO

Né le 9 décembre 1890 à Haiduong (Tonkin)
Secrétaire principal à la Faculté
de Médecine de Hanoi.
Chevalier de la Légion d'honneur.
(Par décret du 14 mars 1942).



S. E. DO VAN BINH

Né en 1891 à Hung-Yên
(Tonkin).
Tuan-Phu de Caobang.
Chevalier de la Légion
d'honneur.
(Par décret du 14 mars 1942).



M NGUYÊN VAN GIU

Né le 18 janvier 1890 à Haiduong (Tonkin).
Secrétaire principal hors classe des Douanes et Régies.
Chevalier de la Légion d'honneur.
(Par décret du 14 mars 1942).



M. DO DINH NGHIÊM

Né le 15 janvier 1891, à Hanoi.
Doc-hoc de la province de Bac-Ninh.
Chevalier de la Légion d'honneur
(Par décret du 14 mars 1942).

Note sur les relations culturelles entre la France et le Japon

(Suite de la page 10)

En 1875, Marota Jûbi, et, en 1877, Hideki Nagamine traduisirent l'*Histoire de la civilisation en Europe* de Guizot. La liste est longue des ouvrages de doctrine française qui eurent les honneurs de l'audience du grand public nippon par le truchement de la traduction.

D'autres ouvrages littéraires eurent la même célébrité et renouvelèrent la littérature et la poésie japonaises. Citons ici les *Aventures de Télémaque*, de Fénelon, que Miyajima Harumatsu traduisit en 1879 ; les ouvrages de Jules Verne le furent en 1880 par Kawashima et Monita, le *Claude Gueux* et le *Bug Jargal* de Victor Hugo et tant d'autres romans français. Le *Recueil de Poésies Nouvelles* de Toyamo, Xatate et Inoue, qui se donnèrent en 1886 pour tâche de renouveler la poésie japonaise, contiennent, comme modèles destinés aux poètes futurs japonais, entre autres, une belle traduction des meilleures poésies de Charles d'Orléans.

Mais en matière de droit, l'apport français fut immense. Déjà, sous le Gouvernement de Shôgoun, Kurimoto, qui avait fait un voyage d'étude en France, en revint enthousiasmé par le Code Napoléon qu'il voulut adapter à son pays. Sous le Gouvernement de Meiji, le professeur Boissonade, agrégé de la Faculté de Droit, devint conseiller juriste du Japon. Il se chargea de fixer les législations civile et criminelle du Japon en les modelant sur le modèle du Code Napoléon et, en 1880, sortit le premier Code Pénal japonais. Boissonade enseigna longtemps le droit français à l'Ecole du Ministère de la Justice japonais, à l'Université Impériale de Tokio et dans d'autres Universités. C'est de ce temps que date la prédominance du rôle du droit français sur la formation du droit japonais moderne.

Mais ce qui semblait le plus attirer ce peuple héroïque, c'était la grande figure d'épopée de Napoléon. Il n'est un secret pour personne que Napoléon est un objet d'admiration et de vénération au Japon. Une dizaine d'ouvrages sur l'histoire de ce grand Empereur des Français parurent successivement au début de l'ère Meiji, et le ministère de la Guerre nippon en publia même un. Mais plus que tout cela, ce qui contribue à populariser Napoléon dans l'Empire du Soleil Levant, ce fut l'ouvrage du célèbre romancier Furugaki Robien qui japonisa à sa ma-

nière Napoléon et ses généraux et les annexa comme figures d'épopée légendaire.

Et c'est ainsi que pour former son armée moderne, le Japon n'hésita pas à faire appel au concours des officiers français qui, entre autres, ont construit l'Arsenal du quartier de Koishikawa, l'Ecole des Officiers, qui ont construit les premiers bateaux de guerre japonais, enseigné les premières notions de tactique et stratégie aux cadets japonais qui furent les artisans des premiers succès d'armes comme ceux obtenus lors de la bataille navale de Yalou (septembre 1894).

Ainsi, professeurs, ingénieurs, techniciens, officiers français furent nombreux à l'origine de beaucoup d'institutions, d'idées, d'ouvrages, de systèmes au Japon. Grâce à eux, la France jouit d'une grande influence dans l'Empire du Soleil Levant. Ils surent décider de nombreux Japonais à visiter la France. Ces Japonais une fois revenus au pays natal dirent leur enthousiasme pour la France et leur nostalgie pour Paris en de beaux poèmes qui donnèrent à beaucoup de Japonais restés au pays le beau mirage de Paris et de la France.

Ce beau rôle de premier initiateurs et éducateurs à l'égard du Japon, la France sut le conserver pendant longtemps jusqu'à ce que le Japon devint une nation forte et puissante. Ce rôle de guide devint alors celui d'ami ; à l'heure actuelle, l'amitié franco-japonaise semble se concrétiser en cette institution qui s'appelle la Maison Franco-Japonaise, dont font partie d'éminentes personnalités japonaises de l'heure : barons Frunichi et Tomii, vicomte Shibusawa et tant d'autres hauts fonctionnaires, diplomates, industriels, généraux, amiraux, etc... Rappelons que cette Maison a été créée par un grand diplomate français qui est un ami sincère du Japon : l'ambassadeur-poète Paul Claudel.

Le Japon n'a jamais nié cette prépondérance française dans sa formation d'Etat moderne. Il a toujours reconnu à la civilisation française un rôle prééminent sur la formation de sa jeunesse.

En ces heures de trouble et de confusion, c'est là un bel héritage à l'actif de la France. Il nous a plu de le rappeler à l'intention de tous les Indochinois, comme une nouvelle raison d'espérer en l'avenir de la France et de l'Indochine.

Interview de M. Alfano

Directeur Général des Chemins de fer de l'Indochine
(RÉSEAUX NON CONCÉDÉS)

REPORTER. — Peut-être avez-vous conservé le souvenir d'un reportage sur les chemins de fer de l'Indochine que nous avons radiodiffusé il y a quelque temps. Nous n'avions certes pas la prétention d'avoir, ce faisant épuisé un sujet qui a une telle importance dans la vie économique de l'Union Indochinoise. Aussi, sachant que M. Alfano, directeur général des Chemins de fer de l'Indochine (Réseaux non concédés) était de passage à Saigon, lui avons-nous demandé de vouloir bien venir lui-même au micro pour y traiter quelques-unes des questions que l'exploitation des chemins de fer en Indochine soulève en 1942.

M. ALFANO. — Pour le grand public, un réseau de chemins de fer ne représente bien souvent que des trains en retard, des voitures inconfortables, des gares sales, des employés grincheux, des tarifs prohibitifs. Un réseau est cependant bien autre chose : c'est une entreprise industrielle et commerciale, chargée d'assurer un service public. A ce titre, un réseau participe à la fois de l'industrie et du commerce en même temps que son organisation doit être analogue à celle d'une grande administration. Un réseau est un organisme vaste et complexe qu'animent des centaines de métiers différents devant s'exercer avec une parfaite coordination dans le cadre des règles strictement établies. La bonne marche d'un train de Hanoi à Saigon ne peut être obtenue qu'au prix de milliers d'efforts visibles ou cachés dispersés sur 1.800 kilomètres, mais solidaires les uns des autres, devant s'accomplir avec continuité dans un rigoureux synchronisme de jour comme de nuit. Un effort isolé ne suffit pas à assurer la régularité et la sécurité du convoi, une seule défaillance suffit à les compromettre.

R. — En ce qui concerne plus spécialement les Réseaux non concédés, voulez-vous nous parler de leur situation à l'heure actuelle ?

M. A. — Les Réseaux non concédés se sont trouvés dès le début de l'année 1942 dans une situation fort délicats qui s'est manifestée par des difficultés à respecter les horaires, de nombreux incidents de circulation et même quelques accidents, dont deux particulièrement graves. Les raisons de cette situation sont les suivantes : augmentation anormale du trafic, insuffisance des effectifs d'encadrement européen, manque de matériel, difficultés de réapprovisionnement et difficultés d'entretien qui en sont la conséquence.

Après l'ouverture du Transindochinois, le trafic s'est accru dans des proportions considéra-

bles ; de 1937 à 1941, le nombre des voyageurs kilométriques a doublé et le nombre des tonnes kilométriques a quadruplé.

Pour donner une idée concrète de l'activité des Réseaux non concédés, nous indiquerons qu'en 1941 le nombre des voyageurs a atteint seize millions, c'est comme si 8 sur 10 des habitants de l'Indochine entière avait pris le train dans l'année.

L'intensité du parcours kilométrique des trains atteint en 1942 près de 840.000 kilomètres par mois. Cela représente vingt et une fois le tour de la Terre et près de soixante-quinze fois la distance de Saigon à Marseille par la voie d'Air France. Chaque jour les trains des Réseaux non concédés parcourent donc une distance égale aux 7/10^{es} du tour de la Terre et à deux fois et demie environ la distance de Saigon à Marseille.

Les dirigeants avaient prévu les mesures nécessaires pour mettre le Réseau à même de faire face à ce développement du trafic. Ils avaient demandé le recrutement d'un nombreux personnel spécialisé en provenance des Grands Réseaux français. Mais toutes ces demandes qui s'échelonnent depuis la fin de 1936 jusqu'en septembre 1941 furent loin d'être satisfaites. En matière de matériel, toutes précautions avaient également été prises ; entre août 1935 et février 1939, plusieurs commandes importantes avaient été passées à la Métropole. La carence regrettable de l'Industrie française après 1936 ne lui a pas permis de satisfaire toutes ces commandes et le matériel suivant n'est jamais parvenu à la Colonie : 16 voitures-couchettes et 6 wagons-restaurants, 2 automotrices, 280 wagons, 26 locomotives, une automotrice à crémaillère destinée à assurer une liaison rapide voyageurs entre Saigon et Dalat.

Si les Réseaux non concédés disposaient à l'heure actuelle de tout ce matériel, on peut être assuré qu'ils n'auraient pas connu la période critique qu'ils viennent de traverser.

Malgré toutes les difficultés aggravées au début de 1942 par l'exécution de nombreux transports spéciaux et plutôt que de se résoudre au moyen radical qui eût consisté à réduire le trafic à un chiffre en rapport avec leurs moyens, solution paresseuse qui eût dangereusement compromis l'économie du pays, les Réseaux non concédés se sont attachés à faire face coûte que coûte, au trafic qui s'est adressé à eux.

Mais rien de ce qui est humain n'est parfait, ce véritable tour de force n'a malheureusement pas pu s'accomplir sans qu'on ait eu à enregis-

trer quelques défaillances, tant du personnel, littéralement débordé et surmené, que du matériel utilisé jusqu'à l'extrême limite des possibilités. Si l'on rapporte cependant le nombre des incidents et des accidents de circulation à l'intensité du trafic, on trouve des pourcentages assez faibles ; c'est ainsi que la proportion des accidents mortels ressort à un voyageur pour deux millions de voyageurs transportés ; ce chiffre permet d'affirmer que les Chemins de fer de l'Indochine, comme partout ailleurs, constituent le moyen de transport le plus sûr de tous. En matière de sécurité il ne faut toutefois jamais s'estimer satisfait et tout ce qui est humainement possible doit être fait pour la garantir au maximum.

La Direction des Réseaux non concédés s'est préoccupée d'augmenter, dès qu'elle en a eu la possibilité, les effectifs d'encadrement européen. Grâce à ce renforcement des effectifs chaque train direct de Hanoi à Saigon ainsi que de nombreux trains circulant la nuit sont accompagnés par des agents européens ayant pour mission essentielle de surveiller le travail des nombreux agents indochinois ; ceux-ci, dont les effectifs avaient dû être augmentés rapidement sous la pression du trafic, ont été soumis à une sélection rigoureuse et des cours ont été institués pour perfectionner leurs connaissances. La formation professionnelle de ce personnel est suivie avec le souci de donner à chaque agent le véritable esprit cheminot dont la caractéristique essentielle est d'être dominé par la crainte de l'accident.

R. — Quelles sont les principales mesures qui ont été prises récemment ou qui vont être prises dans un avenir immédiat afin d'assurer le plus longtemps possible la bonne marche du trafic ?

M. A. — Pour faire face aux difficultés qui résultent de l'insuffisance des réapprovisionnements, il a fallu qu'aux divers échelons on s'ingénie à trouver des solutions nouvelles aux problèmes que pose l'exploitation. Des équipements réalisables à la Colonie ont dû être substitués à ceux qui provenaient de la Métropole ou de l'étranger. Des pièces qui étaient autrefois rebutées et remplacées par des pièces neuves sont à présent utilisées jusqu'à l'extrême limite des possibilités au prix de réparations parfois longues et coûteuses, mais que les circonstances imposent, des produits de remplacement ont dû être mis au point.

La tâche de chacun est à l'heure actuelle beaucoup plus compliquée qu'en période normale ; l'exécution du service exige de chacun un effort supplémentaire rendu plus particulièrement pénible, en beaucoup de cas, par la prolongation du séjour colonial.

Pour l'avenir immédiat et afin de durer le plus longtemps possible, diverses mesures sont prévues ; en particulier un nouvel horaire est en cours d'étude, il comportera des réductions substantielles du trafic, ces réductions affecteront plutôt les transports des voyageurs, dont tous ne sont pas, à l'heure actuelle, d'un intérêt absolument vital, afin de reporter tout l'effort des Réseaux sur les transports de marchandises dont dépend essentiellement la vie économique de l'Union.

Les trains de voyageurs directs entre Hanoi et Saigon et vice versa seront sans doute rendus

tri-hebdomadaires et la durée du voyage entre ces deux villes sera augmentée de 4 à 5 heures. Les Réseaux s'attacheront malgré tout à ne pas réduire outre mesure leurs capacités actuelles de transport. Ce résultat pourra être atteint par une augmentation du tonnage des trains ce qui ne pourra se faire qu'au prix d'une détente des vitesses.

La Direction des Réseaux non concédés se préoccupe néanmoins de procurer à sa clientèle dans ce nouvel horaire toutes les satisfactions légitimes compatibles avec la situation actuelle.

C'est ainsi que les liaisons du Nord et du Sud avec Dalat seront, dans toute la mesure du possible, améliorées en raison de l'importance prise par la grande station climatique Sud-Indochinoise, depuis que sont supprimées toutes possibilités de retour vers les pays tempérés.

En particulier les heures de transbordement à Tourcham seront rendues plus rapides.

R. — En raison des difficultés que vous venez d'évoquer ne sommes-nous pas menacés d'une augmentation des tarifs ?

M. A. — Les circonstances économiques actuelles ont entraîné une hausse considérable du prix des divers produits nécessaires à l'exploitation : combustibles, huiles de graissage, métaux, etc...

Les Réseaux non concédés se sont trouvés en conséquence dans l'obligation de procéder à une révision générale de leurs tarifs qui n'avaient pas été revus depuis 1939. Ceux-ci ont dû être relevés pour être adaptés à l'augmentation générale du coût de toutes choses. Mais la Direction des Réseaux non concédés ne s'est engagée que très prudemment dans cette voie, afin, d'une part, de ne pas porter atteinte par des augmentations intempestives à la vie économique du pays qui en est réduit de plus en plus à vivre sur lui-même, et, d'autre part, de ne pas diminuer les services rendus à la collectivité par le chemin de fer qui est devenu en quelque sorte l'artère vitale de l'Indochine.

Le relèvement des tarifs récemment homologué par M. le Gouverneur Général a été mis en vigueur à compter du 1^{er} septembre 1942. Il comporte, pour les tarifs-voyageurs, une augmentation de l'ordre de 20 % et, pour les tarifs-marchandises une augmentation de 12 % environ seulement.

La politique tarifaire des Réseaux non concédés devra évoluer selon les circonstances. Nous ne saurions, à ce point de vue, indiquer dans quelle mesure les relèvements récemment effectués devront être suivis de nouveaux relèvements. Mais le public doit être assuré que la Direction des Réseaux, si elle s'assigne à maintenir ses recettes au niveau de ses dépenses, ne se départit pas du double souci d'augmenter les services rendus aux usagers du chemin de fer et de n'apporter aucune entrave à la vie et au développement économique des pays de l'Union.

R. — Et enfin, parlant d'un avenir plus lointain, un programme d'extension et d'amélioration des Réseaux a-t-il déjà été établi ?

M. A. — Les Réseaux non concédés, malgré le caractère défavorable de leur situation géographique qui, sous un régime de liberté des trans-

ports les met en concurrence sur presque toute leur longueur avec la route mandarine et la voie maritime et sur de nombreuses sections avec des voies fluviales très fréquentées, ont connu, même dans les années qui ont précédé la guerre actuelle, une situation financière florissante.

Dans une période normale, et ce sera le programme de l'après-guerre, on devra s'attacher à réaliser les travaux et acquisitions complémentaires nécessaires pour donner à ces réseaux les caractéristiques des Réseaux métropolitains d'intérêt général.

Les transports par la voie ferrée devront, en ce qui concerne les voyageurs, être rendus plus courts par l'augmentation des vitesses, et plus confortables par l'amélioration des types de matériel.

En ce qui concerne les marchandises, les transports devront être rendus aussi économiques que possible par l'augmentation de la charge de chaque train.

Ces résultats pourront être obtenus au moyen de renforcement des œuvres d'art et de la voie qui devra être équipée en rails plus lourds, par

l'exécution de nombreuses améliorations du tracé, en particulier par l'adoucissement de certaines rampes trop fortes, par le renforcement du parc de matériel tracteur dans lequel devront être inclus divers types de locomotives modernes, les unes à grande vitesse, pour le service des voyageurs, les autres à grande puissance de traction pour la remorque de trains de marchandises lourds, par l'accroissement du parc de matériel roulant qui devra comprendre d'une part, des voitures à voyageurs de grande capacité quoique de construction légère et munies de tous les perfectionnements permettant d'assurer dans des conditions normales de confort les longs voyages sous les climats tropicaux, et d'autre part, des wagons de 25 ou même de 30 tonnes de charge utile, permettant d'accroître la capacité de transport et le tonnage des trains, de manière à réduire le prix de revient unitaire des transports.

La réalisation du programme ci-dessus esquissé a déjà été entamée dans la mesure des possibilités actuelles ; elle devra être poursuivie à un rythme accéléré dès que les circonstances seront devenues plus favorables.

LE MARÉCHAL A DIT :

« Quelle que soit la carte politique de l'Europe et du monde, le problème des rapports franco-allemands, si criminellement traité dans le passé, continuera de déterminer notre avenir.

» A la misère, aux troubles, aux répressions et sans doute aux conflits que susciterait une nouvelle paix faite à la manière du passé, l'Allemagne peut préférer une paix vivante pour le vainqueur, une paix génératrice de bien-être pour tous.

» Le choix appartient d'abord au vainqueur ; il dépend aussi du vaincu. »

MATCHÉ, RIVE GAUCHE⁽¹⁾

Pages du journal du Délégué de Potao - Kouang-Tchéou-Wan
1941-1942 (suite et fin)

par Claude PERRENS.

ELECTIONS

O N vote encore en Chine, du moins à Kouang-tchéou-wan ; ce n'est peut-être pas exactement orthodoxe, mais c'est l'habitude ; on est très conservateur sur le Territoire ; les électeurs agitent en guise de bienvenue le carré de papier jaune qui leur confère le droit de vote ; les curieux se sont massés dans la cour de la pagode toute ourlée de mines espiègles d'enfants à califourchon sur les balustrades de briques ; on élit gravement un bureau tandis que mon cuisinier, à deux pas, découpe un poulet et fait sauter une omelette ; le bureau et son président commencent en effet par déjeuner sous le signe de Confucius et de Sun Yat Sen ; l'attention est à son comble ; je ne serais pas davantage intimidé sur une scène de théâtre.

Après ce repas pris en public, j'exhorte les électeurs à voter dans le calme, selon leur conscience et sans se laisser influencer par aucune pression ; un murmure d'approbation me répond.

Des isoloirs sont prévus : quelques vieilles nattes percées suffiront ; des pinceaux sont prêts à tracer sur un fin papier les noms du pharmacien ou de l'instituteur qui espèrent chacun être élus Kong-Koc ; à moi de maintenir la boîte des bulletins de vote à l'abri des indiscretions ; le défilé des électeurs est lent, ils sont indisciplinés ; il faut des éclats de voix et des bourrades pour les aiguiller ; je m'aperçois que la plupart sont illettrés : un garde chinois les double, il tient le pinceau à leur place ; des mains tremblantes me tendent le papier où danse le nom du candidat choisi ; d'imperturbables jeunesses tentent de voter avec la carte d'un lointain ancêtre dont la tablette garnit déjà les archives de la pagode, ce qui provoque l'indignation du bureau ; le temps est long ; il y a au moins autant de mouches que d'électeurs ; des groupes discutent, on murmure que le pharmacien a acheté les voix ; mon cuisinier parti aux nouvelles m'apprend que l'instituteur a également corrompu

les électeurs ; je jette un coup d'œil dans les coulisses de la pagode, que dans mon émotion, devant ce spectacle si noblement ordonné à mon arrivée, je n'avais pas contrôlées ; on mange en rond, dans tous les coins, le pharmacien a sacrifié quatre cochons, l'instituteur aussi ; les chances seraient égales si les émissaires du pharmacien n'avaient pas murmuré la promesse de quelques dizaines de dollars...

J'aurai beau trier avec sérieux les piles de bulletins de vote, les pointer et les repointer, je vois toujours le même dessin apparaître ; mon secrétaire qui épluche les liasses répète inlassablement le nom du pharmacien ; celui-ci sourit, sûr de son succès, mais c'est le mauvais candidat, il m'a joué ; tout le monde le sait, la foule se rapproche, inquiète des résultats de l'élection ; tous ces visages sont tendus vers moi, mais les mains attendent les dollars du pharmacien, avant d'aller reprendre la houe ou le gouvernail.

Elles repartiront vides : j'ai fait un coup d'Etat ; j'ai annulé les élections dans un mouvement de colère qui a transformé la cour de la pagode en une gigantesque volière où se sont éparpillés les robes noires des électeurs, les yeux de jais des enfants et les mines déconfitées des candidats ; les gardes repoussent rudement toute cette comédie chinoise hors des cours du temple ; les grandes portes de bois sont fermées dans un bruit sourd et définitif ; je contemple la scène vide ; mon cuisinier s'approche et me dit : « Elections, pas bon ; avant, moyen, maintenant fini ».

Je crois bien que le cuisinier avait raison.

★★

INTERMEDE

Noël, à la résidence, que M. et M^{me} M... ont transformée en maison de France ; un sapin brille des feux de tous les jouets de Tchékam au milieu du salon peuplé de fins bibelots, d'un paravent couleur crème, de visages détendus et de joyeux rires d'enfants qui dansent une ron-

(1) Voir nos numéros 111 et 112

de de plaisir après avoir bu du chocolat dans l'odeur des bougies qui fondent... Ce miracle de grâce aisée en terre chinoise est du à des mains habiles, à un cœur généreux ; dans un décor léger comme une improvisation, de jolis enfants ont chanté des airs d'autrefois ou mimé une comédie, puis dansent en donnant la main à leurs petits amis chinois ; il fait froid dehors ; comme on est bien dans cette résidence en fête où l'accueil souriant et si parfaitement français des maîtres de maison donne le ton et fait chaud au cœur !

La Matché éteint les reflets de ses eaux ; je vois derrière les fenêtres s'estomper la ligne grise et basse de Potao ; la porte s'ouvre, laissant entrer avec une bouffée de froid l'élégant Directeur de la Banque venu chercher ses filles aussi roses que gracieuses ; il est suivi des commandants des bateaux qui reposent en rade, leurs lumières en veilleuse.

La colonie française de Kouang-tchéou-wan est réunie dans les salons de l'Administrateur en Chef ; près de la cheminée qui reflète une douce chaleur, on bat des cartes ; sous une gravure de Ruysdaël, qu'un Chinois a rapportée de Batavia jadis, on étale des fleurs, chacun happant de bonnes choses sur des plateaux que passe le maître d'hôtel, un peu plus ahuri que d'habitude par ce bruit, cette gaieté ; une animation joyeuse relie les tables et les groupes ; je suis plongé dans les incertitudes d'une combinaison de vents et de bonheurs, lorsqu'on m'apporte un petit papier très bref du chef de poste de Potao ; je sens que ma combinaison s'effondre soudain : les pirates ont attaqué Kao-le-Nhi, il y a des morts...

Pour les pirates, pas de trêve de Noël ; je quitte en hâte ces salons, où flotte, impalpable et fragile, une atmosphère d'entente, pour me plonger dans le froid ; comme le contact est dur avec la houle de la Matché qui secoue mon canot ! J'arrive à Potao, les oreilles encore pleines de chansons ; sur ma bouche des mots qui voulaient être aimables font place à des ordres rapides, serrés. Il ne s'agit plus de jouets, mais de fusils pour traverser la zone dangereuse sous une lune froide qui fait ressortir les arêtes des bambousseraies derrière lesquelles se cachent peut-être des pirates. Mais non, rien.

J'arrive à Kao-le-Nhi en pleine nuit ; c'est une ruelle sordide qui se tortille entre des cases branlantes ; la mer est proche, très noire ; quelques rares maisons de briques perdent leurs marchandises à même la rue, ou ce que les pirates en ont laissé ; c'est un désert ; tout le monde a fui ; j'arrive au poste dans un aigre vent coulis qui me cingle la figure et m'arrache les derniers souvenirs de la fête de tout à l'heure ; des

morts, là, bras étendus sur le sol cimenté ; une femme hurle au-dessus d'un cadavre ; des gardes ont été tués alors qu'ils défendaient le poste.

Je tremble de froid ? Je m'en assure en haussant le ton, en provoquant des explications ; ces gardes, je les connaissais ; ils sont maintenant inertes dans le cadre rouge de leur sang ; j'en veux aux Chinois de l'autre côté qui les ont tués et qui nous guettent à une enjambée d'ici ; j'en veux à cette lune limpide au-dessus de ce drame inutile ; je suis exaspéré par cette réalité froide de Potao dans laquelle s'est dissout l'intermède de Noël autour du sapin fleuri...

RETOUR A FORT-BAYARD

Dans l'obscurité, une immense chevelure de paille jaillit au-dessus des pins, c'est le théâtre ; de la délégation je le vois de dos ; mon spectacle, ce sont les spectateurs, vague remous noir que domine un papillotement de figures animées, tendues vers la scène ; tout autour des petites lumières dansent comme des feux follets : ce sont les restaurants qui débitent poulets et saucisses dans un joyeux entrain que ponctuent les ondes sonores et inarticulées de l'étrange batterie qui tient lieu d'orchestre ; les acteurs jouent face à la pagode, pour les bouddhas.

Autour de ce monde en fête s'étend une zone de silence ; les villages sont muets, le passage est crevassé, usé ; la route qui me ramène à Matché domine un instant la courbe de la rivière. Fort-Bayard allonge ses lumières auxquelles répondent, à Matché, les petits feux des commerçants qui tentent encore de vendre ici, un gâteau, là, un demi poisson sec ; j'aime ce coin de Chine, si français dans la paix qu'il offre aux cœurs simples ; il n'y a pas de houle ce soir : nous prendrons un sampan à rame pour rentrer.

« Puck ! »

La chienne fait flèche dans le sable, poursuivant une ombre noire, un petit cochon égaré sans doute ; on sait que je passe tard, que je siffle toujours ma chienne, que je plonge un regard curieux dans les boutiques, car je ne me lasserai jamais des boutiques chinoises, les plus humbles soient-elles ; elles accrochent toujours une partie du mystère de l'Asie.

Le sampan s'éloigne de la rive gauche de la Matché ; tout se confond aussitôt, l'eau endormie, la terre basse et le ciel incertain ; nous évitons les bateaux qui surgissent tels des fantômes, avec leurs feux rares et réglementaires ; la jetée me tend son bras, j'agrippe un escalier de bois ; des enfants pêchent à la lanterne ou se baignent ; les lumières du port me ramènent vers la ville.

LA SEMAINE DANS LE MONDE

LES INFORMATIONS DE LA SEMAINE DU 21 AU 27 OCTOBRE 1942

LES OPÉRATIONS EN EXTRÊME-ORIENT

En Chine.

Les troupes des Chungking, souffrant de la famine par suite des sécheresses et inondations successives du Fleuve Jaune dans la région Ouest du Honan, tentèrent des raids en territoire occupé par les troupes japonaises pour se procurer de la nourriture. Les tentatives faites du 19 au 24 octobre par ces éléments pour franchir le Fleuve Jaune ont toutes été repoussées par les troupes japonaises.

Une formation de quatre appareils chinois a survolé Hongkong le 26 octobre dans l'après-midi. Plusieurs bombes ont été lancées ne causant que de faibles dégâts.

Pacifique.

Les milieux maritimes japonais considèrent que le remplacement par le département de la Marine américain du commandant de la flotte des Etats-Unis dans le Sud du Pacifique, vice-amiral Robert Ghormley, par l'amiral William Halsey est une indication des lourdes pertes subies par les Etats-Unis dans la bataille des Salomon. Le communiqué américain se borne d'ailleurs à annoncer que l'amiral Ghormley serait nommé à un autre poste.

Indes Britanniques.

Les avions japonais ont effectué des attaques contre les bases aériennes ennemies de Tinsukia et Chittagong dans la partie orientale des Indes, le 25 octobre dans l'après-midi. Le communiqué japonais annonce qu'au cours de cette attaque, quatre avions ennemis ont été abattus et plus de trente-neuf avions ennemis dont dix-huit de grandes dimensions ont été détruits au sol.

SUR LES FRONTS D'EUROPE ET D'AFRIQUE

En Russie.

Au cours de la semaine, dans le secteur de Stalingrad, des troupes allemandes ont terminé le nettoyage de l'usine « Barricade Rouge » et occupé presque entièrement l'usine forteresse « Octobre Rouge » et le faubourg septentrional de Sparta-kovska. Ils ont élargi considérablement leurs positions sur la rive droite de la Volga, ce qui rend encore plus difficile le trafic d'une rive à l'autre que les Russes avaient pu maintenir jusqu'ici malgré d'intenses bombardements d'aviation.

Dans le secteur de Mozdok, les opérations semblent pour le moment arrivées au point mort.

Au Sud-Est de Novorossisk, des bases russes défendues avec acharnement ont été prises d'assaut. Les troupes alpines allemandes ont occupé dans le courant de la semaine, au cours de la lutte acharnée, de nouvelles importantes positions de montagnes au Nord-Est de Tuapsé.

D'une façon générale les conditions atmosphériques très défavorables à l'offensive rendent plus difficiles les opérations dans tous les secteurs.

En Afrique du Nord.

La VIII^e armée britannique a passé à l'offensive. Des éléments avancés britanniques ont pénétré à l'aube du 24 octobre à l'intérieur des positions principales ennemies en divers points ; au cours de la journée du 24, les gains ont été maintenus malgré les contre-attaques ennemies. La bataille se poursuit, mais il semble que les Allemands soient parvenus à briser en partie l'avance britannique.

On annonce que c'est le général Rameke et non le général Rommel qui commande actuellement les forces de l'Axe en Afrique et que si les forces britanniques dans ce secteur étaient extrêmement puissantes actuellement, il est aussi vrai que le Maréchal Rommel avait certainement reçu de très considérables renforts au cours des dernières semaines, malgré toutes les contre-mesures britanniques. Ces raisons ont poussé le général Alexander à brusquer son offensive avant que les troupes allemandes et italiennes ne deviennent trop puissantes.

En Méditerranée.

On signale des bombardements quotidiens de Malte par la Luftwaffe et des raids massifs de la R. A. F. sur Gênes, Savone et Milan.

En France.

Dans l'après-midi du 24 octobre, un grand nombre de bombardiers ont survolé la zone non occupée. Ils ont été signalés notamment dans les régions de Châteauroux, Montluçon, Vichy, Roanne et Annecy. A Montluçon plusieurs appareils se sont détachés du groupe et ont lâché des rafales de mitrailleuse sur le quartier de la gare et sur les casernes. On estime que le total des avions qui ont survolé les environs de Montluçon s'élève à 150. Le gouvernement français a élevé une protestation énergique contre ces agressions.

Au Creusot, le bombardement a causé la mort de 58 personnes, dont 17 femmes. Il y a 270 blessés, dont 90 dans un état grave. Une grande désolation règne dans la cité ouvrière ; partout des maisons écroulées, des toits crevés, des devantures éventrées attestent que les agresseurs ont lâché leurs bombes au hasard. On compte plus de 500 familles sinistrées.

Le 20 octobre, M. Laval a prononcé un important discours sur les départs d'ouvriers pour l'Allemagne dont voici quelques extraits :

« La France ne peut pas rester passive et indifférente devant l'immensité des sacrifices que l'Allemagne consent pour édifier une Europe dans laquelle nous devons prendre notre place. Comprenez que nous aurons un jour à négocier la paix... »

« Les accords qui ont été conclus entre le gouvernement français et les autorités occupantes tiennent compte des possibilités de notre pays. Ils ont prévu en particulier la taxation de chaque usine qui sera tenue de fournir un certain nombre de travailleurs. Cette taxation a été établie de manière à respecter la marche des entreprises et à éviter la mise en chômage des ouvriers qui restent en France... »

« J'ai été informé par le gouvernement allemand que si les engagements que j'ai pris en votre nom sont tenus, si un peu de plus de 100.000 spécialistes consentent encore à s'expatrier, les femmes des prisonniers pourront rejoindre leurs maris et travailler auprès d'eux... »

« Considérez les deux termes de l'alternative devant laquelle vous vous trouvez placés. D'un côté, engagement que vous contractez avec les avantages matériels qu'il comporte... De l'autre, le travail forcé, où l'Allemagne seule trouvera son compte... »

« Travailleurs, je vous demande de méditer mes paroles... Dominez votre égoïsme. Il vous est donné de reprendre avec vos outils ce que la France a perdu par les armes. Pour vous-mêmes, pour les prisonniers, pour la France, il faut obéir aux ordres du Gouvernement. »

REVUE DE LA PRESSE INDOCHINOISE

DANS LE MONDE

Demain l'hiver : où en est la guerre ?

Une première constatation s'impose : les puissances anglo-saxonnes n'ont pas été en mesure d'ouvrir un second front en dépit des demandes formulées sur un ton d'impatience croissante par les Soviétiques.

A défaut de cela, le bluff démocratique embouche donc à nouveau la même trompette, à savoir le prolongement de la résistance russe qui permettra au gros des forces américaines de se préparer pour le jour J. En somme, il s'agit d'une répétition pure et simple de la guerre de 1914, à cela près que présentement ce sont les divisions russes qui assument le rôle naguère tenu par l'armée française. Cette fois encore, ce serait l'armée des Etats-Unis qui porterait le coup de grâce au colosse germanique saigné aux quatre veines.

UN PAREIL RAISONNEMENT NE TIENT AUCUN COMPTE DES DIFFERENCES ESSENTIELLES ENTRE LA PREMIERE ET LA SECONDE GUERRE MONDIALE.

Premièrement, en 1917, précise l'auteur, l'Allemagne et ses alliés étaient effectivement bloqués : même à l'époque où les sous-marins germaniques étendaient leur activité au maximum, la situation des Empires Centraux était, en dépit de tout, sombre en matière de stratégie économique.

Les récits des commandants des corsaires les montrent se faufilant à grand-peine entre les mailles du filet allié, et l'on considérerait cela comme des exploits exceptionnels (par exemple Filax von Lükner maquillant de façon rocambolesque son *Sea Adler* en honnête norvégien pour tromper la vigilance des patrouilles adverses).

En 1942 ?

Aujourd'hui, de Biarritz à l'extrême pointe de la Norvège, la route est libre.

S'agit-il, deuxièmement, de la position terrestre ?

Si nous regardons une carte de l'Europe datant de 1918, nous ne manquerons pas de remarquer qu'à cette époque, le Reich et son alliée, l'Autriche-Hongrie, ébauchent l'image d'une forteresse assiégée.

Aujourd'hui, on peut sans exagération affirmer que les cartes se distribuent de façon exactement contraire :

L'Europe est l'alliée du Reich, et non plus son ennemie.

Troisièmement, les forces militaires :

Examinons les alliances anciennes et actuelles et nous observerons que manque dans les rangs des démocraties l'appoint des armées françaises, belges, serbes, roumaines portugaises, japonaises qui figuraient jadis au tableau de l'Entente.

Enfin, dira-t-on, il y a les soldats américains dernier espoir et suprême pensée des « démocrates » (un peu comme le célèbre « rouleau compresseur » qu'apparaissait l'armée du Tzar de toutes les Russies en 1914).

... A cet égard :

Les Etats-Unis qui, en 1918, avaient pu envoyer l'intégralité de leurs forces en Europe doivent aujourd'hui se prémunir contre une attaque japonaise et outre cela contribuer à la défense des Indes et de l'Australie que nul ne menaçait durant la dernière guerre.

(IMPARTIAL du 16 octobre 1942.)

« On nous a changé notre Delano ! »

C'est ce que l'Américain moyen commence à murmurer.

Il fut maintenu pour la troisième fois à la « White House » sur un programme d'armements destiné à la défense du Nouveau Monde exclusivement.

Mais aujourd'hui ces armements soi-disant défensifs vont servir à faire la guerre dans le Vieux Monde. Et qu'on le veuille ou non, les populations américaines ne comprennent plus Franklin Roosevelt, elles qui le saisissaient si bien en 1940 !...

Explication du mystère :

Franklin Roosevelt a réussi à transformer le caractère défensif de son programme présidentiel de 1940 en ambitions offensives sous le couvert du fou-lard « Liberty ».

Des prestigiatteurs furent-ils donc ses maîtres ?

C'est à le croire...

Mais qui donc a réussi, ainsi à transformer le Président ?

Qui, ou plutôt quelle coterie ?

Vous la connaissez ; son nom et sur vos lèvres : la « Jewry ».

La « Jewry » de la finance qui veut, à New-York comme à Londres, poursuivre des buts de guerre personnels, incompatibles avec ceux des peuples parce que les peuples ne veulent plus être exploités par elle.

(VOIX D'EMPIRE du 19 octobre 1942.)

« Les peuples qui se nourrissent pour un sou valent ceux qui se nourrissent pour un dollar ».

Cette prédiction de l'essayiste turk Fali Rifki Atay nous revient en mémoire aujourd'hui où l'on nous en cite une autre, l'ouvrage d'un Américain, Homer Lea, *The valor of ignorance*, paru en 1909 :

En 1909, les assertions de Lea ont dû sembler à ses compatriotes exagérément sévères.

« La richesse effémine les nations, alors surgissent toutes sortes de théoriciens, de féministes, et la troupe de nécrophages de la décadence... Lorsque la richesse devient le criterium de l'activité humaine, la corruption s'installe et le patriotisme meurt. Evidemment la richesse permet des armements, mais que valent des armes alors que la morale nécessaire à la guerre n'est plus ? »

Le livre se termine par une saisissante prédiction. La flotte américaine sera défaite dans le Pacifique. Les Etats-Unis perdront les Philippines, Hawaï, Samoa et l'Alaska. Dans la lutte fatale avec le Japon, du fait de la disparition de la flotte, la lutte décisive aura lieu sur terre, les troupes japonaises débarqueront sur la côte ouest et la conquête des Etats de l'Oregon et de Washington ne sera qu'un jeu.

Devant cet ouvrage, le lecteur demeure étonné. Les idées exprimées par l'auteur et surtout le début de réalisation que ses déductions ont rencontré, rapprochés d'autres avertissements encore plus solennels (ceux de l'amiralissime Wenys par exemple) auraient dû constituer des présages pour le nouveau continent. Malheur aux nations qui n'écoutent pas les penseurs.

(COURRIER D'HAIPHONG du 19 octobre 1942.)

Les Américains au Libéria.

Les Américains mettant à profit la situation complexe créée par la II^e guerre mondiale, se taillent un empire sur les pays neutres et les possessions anglaises, et contrôlent aujourd'hui un territoire comprenant l'Australie, l'Afrique du Sud, le Continent américain tout entier, Canada compris, le Mogen Orient, tandis que les troupes américaines continuent à prendre pied partout où cela leur est possible de le faire... sans entrer en contact avec les troupes de l'Axe.

Qu'on ne nous joue donc plus la comédie du second front !

(ACTION du 21 octobre 1942.)

EN FRANCE

Objecteurs de conscience hier : « France combattante » aujourd'hui !

Cela donne la mesure de la sincérité de la propagande gaulliste, FRANCE-ANNAM du 20 octobre 1942 le rappelle fort opportunément.

C'est un fait bien connu — encore qu'il ait été, à mon gré, insuffisamment mis en lumière que la « dissidence » s'est recrutée, au lendemain de l'armistice, parmi les « pacifistes » les plus notoires de la veille.

Oui, les excités du « réduit breton » se recrutèrent en grand nombre parmi les anciens tenants du « pas un homme, pas un sou, pour la Défense Nationale » : les consignes maçonniques prévalaient chez eux sur la logique.

L'Esprit Révolutionnaire.

Si nous voulons l'avoir, il nous faut lutter sincèrement en nous-mêmes pour nous débarrasser du « petit-bourgeois » qui sommeille en chacun de nous.

Les Français ne veulent plus de l'idéal « petit rentier ».

Pauvres chéris ! C'était si doux en vérité d'avancer dans la vie au pas de promenade, en laissant à d'autres le soin de penser « grand » et d'alerter les insouciantes pour courir au danger et y faire face. C'était si consolant de traiter d'« énergumènes » ces empêcheurs de danser en rond.

L'expression âpre et forte de certains mots, de certaines idées, les effarouche, tant ils ont perdu le sens de la grandeur. C'est ainsi QU'ILS APPELLENT LA RÉVOLUTION, LA « RENOVATION ». ÇA FAIT MIEUX, C'EST PLUS DISTINGUÉ, C'EST MOINS « ENERGUMÈNE » ! De même les entendrez-vous parler d'un air entendu de « la France et ses Colonies » et mettre la sourdine sur le terme grand, le terme vrai, le terme puissant : « L'Empire ».

(ACTION du 21 octobre 1942.)

A cet égard, relisons Sorel, ce grand annonciateur de la Révolution Nationale, dont un Mussolini n'a pas craint de s'inspirer ; nous y trouverons le véritable esprit révolutionnaire.

Eclectique, ne reniant aucune des leçons du passé, mais désireuse de faire du neuf, la Révolution Nationale ne s'effectuera évidemment pas sans violence ; osons même dire qu'elle se doit d'être violente.

La violence de la Révolution Nationale se manifestera non seulement dans les idées, mais aussi par l'énergie inlassable qu'elle montrera dans la lutte contre les préjugés, les routines, les égoïsmes. Seuls, seront réduits par la force ceux qui tenteront de saboter son œuvre. Mais, sur ceux-là nous refusons de verser le moindre pleur. Car c'est une erreur funeste que de proscrire systématiquement l'usage de la force.

(FRANCE-ANNAM du 16 octobre 1942.)

Darnand, Chef des S. O. L.

Le prestigieux chef de cette « élite de l'élite », gardienne de la Révolution Nationale, a tenu à préciser la ligne politique de celle-ci ; il s'est attaqué au vieil esprit conservateur.

Qu'on ne s'acharne pas à voir en nous de simples réactionnaires pressés de prendre sur le terrain politique et social une revanche hargneuse. En nous déclarant « contre l'égoïsme bourgeois, pour la solidarité humaine » nous avons voulu stigmatiser les fautes d'une classe que nous estimons responsable pour une grande part de nos malheurs présents.

Ce n'est pas sur elle que nous voulons nous appuyer. Qu'on se détrompe si on croit que, défenseurs de l'ordre, nous défendrons ses coffres-forts. Nous sommes contre le libéralisme car il n'est que violence sous l'apparence de la liberté. Nous sommes contre le capitalisme qui paye trop inégalement possédants et travailleurs et écarte les producteurs des bénéfices de leur production.

(UNION du 13 octobre 1942.)

L'épreuve des convictions.

Dans cette époque troublée, trop de gens, tour à tour, affichent bruyamment leur attachement à la Révolution Nationale, ou diminuent de zèle et laissent percer leurs vrais sentiments, suivant les variations provisoires de la conduite de la guerre. Cet opportunisme, amusant à observer, permet de se faire une opinion sur la sincérité de certaines convictions :

Les temps incertains que nous vivons sont pour beaucoup d'entre nous l'occasion de mesurer la force de leurs convictions et de mieux connaître leurs disponibilités.

Nos convictions doivent être à sens unique et non avoir des rechanges.

(VOLONTE INDOCHINOISE du 23 octobre 1942.)

EN INDOCHINE

A la Foire-Exposition : l'Agriculture.

Dans deux mois et quelques jours, s'ouvrira dans notre ville la grande Foire-Exposition 1942-1943, qui nous présentera, en même temps l'Indochine pacifique, en plein travail au milieu d'un monde plongé dans la plus terrible des peurs, un raccourci saisissant du développement historique de la Fédération et un large tableau de l'œuvre accomplie ici par la France en étroite collaboration avec les peuples qui sont entrés dans la communauté impériale, sans rien renier des valeurs spirituelles et morales héritées de leurs propres civilisations.

Nous y verrons, dans tous les domaines, le spectacle magnifique d'une Indochine nouvelle, vivifiée par l'esprit de la Révolution Nationale, une Indochine aux possibilités insoupçonnées, qui poursuit hardiment son chemin grâce aux énergies suscitées de partout par l'impulsion créatrice de l'Amiral.

Dans le domaine des activités terriennes, la riziculture et l'éleviculture, occuperont évidemment la première place.

Que nous montreront les stands du riz ? Essentiellement la conquête par la rizière du delta limoneux du Mékong. Rappelons cette histoire édifiante, qui commence aux environs de 1860 et qui n'est pas loin aujourd'hui d'être terminée.

Plus saisissant encore est l'histoire du caoutchouc indochinois, qui nous sera présenté dans le centre agricole de l'exposition.

En admirant les réalisations des grandes sociétés de plantation, les visiteurs évoqueront en même temps le labeur des exploitants particuliers, de la nombreuse cohorte des petits et moyens planteurs, qui voulurent aussi tenter leur chance dans les forêts de l'Est.

Naissance d'une industrie :

L'industrie prospère du caoutchouc manufacturé ne sera pas oubliée. Surtout les perspectives d'avenir qui se dessinent dans cette branche d'activité ne manqueront pas d'être signalées, pour le plus grand intérêt des visiteurs.

(OPINION du 15 octobre 1942.)

Ces deux pavillons riz, caoutchouc, seront donc particulièrement représentatifs de l'essor agricole de l'Union.

Ils rendront sensible, feront, pour ainsi dire, toucher du doigt, la manière dont cette terre, au premier abord si hostile, a été transformée par le labeur conjugué des Français et des Annamites, par la collaboration étroite des colons, des ingénieurs, des industriels, des savants et des hommes de laboratoire.

(DEPECHE du 16 octobre 1942.)

L'industrie.

En cette matière — où il y avait tant à faire — le public pourra constater que le « démarrage est commencé ».

Nos dirigeants ont estimé indispensable de doter l'Indochine d'industries viables, grâce auxquelles

elle ne sera pas dans l'avenir obligée de demander à l'étranger ou à la Métropole, presque tous les produits manufacturés nécessaires à ses besoins, comme c'était le cas autrefois.

Ce changement d'orientation de la politique économique de notre possession d'Extrême-Orient, confère à la Foire-Exposition de Saigon, qui s'ouvrira le 20 décembre prochain, un intérêt exceptionnel. Les activités industrielles tiendront en effet dans cette manifestation une place importante.

(OPINION du 17 octobre 1942.)

Gazogènes, alcools déshydratés, industries chimiques, fonte du Tonkin, chambres à air, laitonneries, en Cochinchine, et ceci n'est qu'un début qui s'annonce prometteurs...

A Phnom-Penh : Exposition médicale sur le Paludisme.

Expliquer au public comment il faut lutter contre le paludisme en l'absence des moyens faciles que donnait la thérapeutique traditionnelle, ce n'est d'ailleurs pas seulement encourager des initiatives dans l'ordre de l'autarcie indochinoise, c'est donner une leçon de choses à ceux qui jusqu'ici ignoraient que les techniques de la lutte contre certaines maladies endémiques ont été mises au point et peuvent donner des résultats concluants quand on les applique avec méthode et persévérance.

(RADIO BULLETIN du 15 octobre 1942.)

C'est donc une belle leçon de choses qui fut donnée au public cambodgien qui saura en profiter. Il convient de féliciter le Service médical du Cambodge d'en avoir pris l'initiative, et le Protectorat d'en avoir favorisé l'organisation.

(VERITE du 18 octobre 1942.)

Le « petit vin blanc » de Gia-Dinh.

Il est le résultat de laborieux efforts et de recherches patientes faites par un chimiste de talent, M. Soler.

De tout temps on a fabriqué du vin avec d'autres fruits que le raisin. Les pays tempérés connaissent ces excellentes boissons à base d'alcool que sont les cidres et poirés. Pourquoi les pays tropicaux n'utiliseraient-ils pas de la même manière leurs propres fruits, qui ne manquent ni de saveur, ni de sucre, base, comme on le sait, de la formation de l'alcool ? C'est précisément la question que s'est posée M. Soler et qu'il a résolue avec un plein succès non sans peine d'ailleurs.

La population de l'Indochine, sevrée des vins de France, lui en sera d'autant plus reconnaissante que le prix du nouveau vin sera accessible à toutes les bourses et ne rappellera en rien les sommes astronomiques actuellement demandées pour des vins très ordinaires.

(OPINION du 19 octobre 1942.)

L'Exposition Van-Giao.

Ce jeune peintre a révélé au public hanoïen une manière talentueuse et pleine de tempérament.

Ses compositions sont des notes de ton, des impressions fugitives de couleur rapidement — et le plus souvent heureusement — fixées. Il y a une sincérité, un effort de vérité remarquables. Des nuances également très délicates et cependant parfaitement rendues.

Parmi les compositions de ce peintre de paysage, il y a de pures allégories en couleur. Curieuse cette façade dont les fenêtres sont des yeux et où l'on voit une larme. Curieux aussi ce grand corps décapité simulé par deux masses sablonneuses d'une page de rêve. Enfin un paysage à peine ébauché : ces trois compositions sont, d'ailleurs, nous avoue l'auteur, des œuvres faites pendant une maladie...

(VOLONTE INDOCHINOISE du 21 octobre 1942.)

LA VIE INDOCHINOISE

La semaine du 17 au 24 octobre 1942.

SAMEDI 17

Huê. — M. le Résident Supérieur Grandjean effectue une tournée d'inspection dans le Thanh-hoa, le Nghê-an et le Hà-tinh, s'intéressant notamment aux réformes scolaire et communale entreprises en accord avec le Gouvernement Impérial.

DIMANCHE 18

Dalat. — Le Commandant Ducoroy, assisté du Chef des Sports du Lang-bian, assiste aux exercices des sections de rassemblement des mécaniciens et ouvriers des groupements corporatifs ainsi que du personnel hôtelier ; se rendant à l'Ecole des Monitrices, il se fait présenter la deuxième promotion qui exécute une démonstration sur le stade, et remercie les Sœurs de Saint Vincent de Paul de la collaboration qu'elles apportent à l'organisation de la Jeunesse. Il visite ensuite le lycée Yersin.

MARDI 20

Hanoi. — L'Amiral Decoux reçoit en audience S. E. Yoshizawa.

— M. Kishi, Directeur de l'Asahi donne un thé à l'hôtel Métropole en l'honneur d'un groupe de personnalités du monde intellectuel indochinois.

MERCREDI 21

Hanoi. — Nouvelle audience du Gouverneur Général à S. E. Yoshizawa.

Haiphong. — Ce matin ont eu lieu les obsèques solennelles de M. Pham-kim-Bang, industriel, chevalier

de la Légion d'honneur, titulaire d'un haut grade de mandarinat — Avant le départ du cortège est donné lecture du télégramme de condoléances de l'Amiral Decoux célébrant le loyalisme et le dévouement du défunt au bien public.

Phu-liên. — Les sismographes de l'Observatoire enregistrent à 6 h. 26 (heure locale) un fort tremblement de terre dont l'épicentre est situé à 2.310 kilomètres.

JEUDI 22

Hanoi. — Ce matin a lieu dans la cour d'honneur de l'Université la cérémonie aux couleurs marquant l'Ouverture de la nouvelle Session, en présence du capitaine de vaisseau Robbe, chef du Service I. P. P., représentant le Gouverneur Général, accompagné des délégués du Général Commandant Supérieur des Troupes du Groupe de l'Indochine, du Secrétaire général, du Résident Supérieur au Tonkin et du Résident-Maire.

Après que les honneurs ont été rendus au représentant du Gouverneur Général, celui-ci rejoint dans la cour de l'Université les directeurs des Facultés et les professeurs, ainsi que de nombreuses personnalités franco-annamites.

Après deux allocutions d'un étudiant français et d'un étudiant indochinois, exhaltant l'œuvre éducative de collaboration poursuivie en commun, le commandement : « Envoyez les couleurs ! » est donné par le docteur Galliard professeur titulaire de la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie d'Hanoi, et les pavillons de France, d'Annam, de Luang-prabang, et du Cambodge sont hissés par quatre étudiants, un Français, un Annamite, un Laotien, et un Cambodgien, cependant que retentissent les hymnes des quatre pays.

VENDREDI 23

Saigon. — On apprend la nomination au poste de Conseiller de l'Ambassade japonaise en Indochine de S. E. Mazayuki Yokoyama, précédemment chef de la Mission japonaise d'enquête sur les ressources économiques en Indochine, qui arriva hier de Tokyo à Saigon par avion.

Du 2 au 8 Septembre 1942
Écoutez RADIO-SAIGON.

Lundi 2. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : *Quatuor* de Mozart, avec hautbois ; — 17 heures à 17 h. 40 (25 m. seulement) : Informations-Concert ; — 19 h. 45 : Relais d'une émission spéciale de Radio-Tokyo ; — 20 h. 15 : La semaine de Radio-Saigon ; — 20 h. 17 : Concert classique : *L'Octuor*, de Schubert ; — 21 heures : *Le Courrier des Auditeurs*, par Roméas ; — 21 h. 15 : Vos disques préférés.

Mardi 3. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Sélection de vieilles chansons françaises ; — 17 heures à 17 h. 40 (25 m. seulement) : Informations-Concert ; — 19 h. 45 : *Entretien littéraire*, de Ch. Cerighelli : « Lamartine » ; — 20 h. 15 : *Le Message du jour*, par la Légion ; — 20 h. 20 : Nos comiques : Bach et Laverne, et des scènes de Michel Simon, Max Dearly, etc. ; — 21 heures : *L'infortuné financier*, *Titus Barnabas*.

Mercredi 4. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Chanteurs étrangers ; — 17 heures à 17 h. 40 (25 m. seulement) : Informations-Concert ; — 19 h. 45 : Les disques demandés par les enfants ; — 20 h. 15 : *Pour mieux comprendre la Révolution Nationale* ; — 20 h. 25 : Concert par Mmes Dau Amiel et Casanova ; Deux extraits de *La Flûte enchantée*, de Mozart (air de *Pamina* ; *Mon cœur soupire*) ; *Le veuve joyeuse* (viens dans ce joli pavillon) ; *4^e Nocturne en mi bémol*, de G. Fauré. *Le petit berger*, de Rably ; *Romance*, de Louis Aubert ; *Chanson napolitaine*, de Saint-Saëns ; — 21 heures : *Le quart d'heure des amateurs*.

Jeudi 5. — 12 h. 15 : *La Minute des Jeunes* ; — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Musique militaire ; — 17 heures à 17 h. 40 (25 m. seulement) : Informations-Concert ; — 19 h. 45 : Concert ; — 20 h. 15 : Théâtre : *Le grand voyage*, d'après la pièce de Sheriff.

Vendredi 6. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Au bal musette ; — 17 heures à 17 h. 40 (25 m. seulement) : Informations-Concert ; — 19 h. 45 : *Colline vous parle* ; — 20 h. 15 : *Le Message du jour* ; — 20 h. 20 : *Le coffret à musique*, par Ch. Roques ; — 21 heures : Vos disques préférés ; — 21 h. 15 : Chronique des livres.

Samedi 7. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Piano syncopé ; — 17 heures à 17 h. 40 (25 m. seulement) : Informations-Concert ; — 19 h. 45 : *Le leçon de Chiromancie*, par E. de Tizy ; — 20 h. 15 : *Le Message du jour* ; — 20 h. 20 : *Le Casino des Illusions* ; — 20 h. 50 : Musique de danse ; — 21 h. 15 (sur 49 et 285 m.) : Retransmission du concert organisé par la Légion, au théâtre de Saigon, au profit du Secours National.

Dimanche 8. — 12 h. 20 à 12 h. 35 : Musique de danse ; — 17 heures à 17 h. 40 (25 m. seulement) : Informations-Concert ; — 19 h. 45 : Causerie d'actualité ; — 20 h. 07 : *La semaine dans le monde* ; — 20 h. 15 à 21 h. 30 : *La Tosca*, de Puccini, 2^e partie.

Naissances, Mariages, Décès...

NAISSANCES

TONKIN

GABRIEL-SERGE-CHARLES-JEAN, fils de M. et de Mme Jules-François Vinciguerra (19 octobre 1942).

JACQUES-ANDRÉ-GILBERT, fils de M. et de Mme Robert-Armand Puissant (15 octobre 1942).

PHILIPPE, fils de M. Jean-Léon Cousin et de Mme, née Billaud (17 octobre 1942).

JEANNE-ROSE-MARGUERITE-FRANCE, fille de M. François-Joseph Malortigue et de Mme, née Campana (21 octobre 1942).

SIMONE-MADELEINE-MARIE, fille de M. Jean-Pierre-Marie Costemalle et de Mme, née Billot (23 octobre 1942).

MARIE-CLAUDE-MARGUERITE, fille de M. Fernand-Ernest Banal et de Mme, née Faugère (24 octobre 1942).

GÉRARD, fils de M. et de Mme Jean-Séraphin Cheuret (24 octobre 1942).

JOSETTE-ALBERTE-MARIE-LOUISE-LUCIE, fille de M. et de Mme Aimé Martyris (25 octobre 1942).

COCHINCHINE

JEAN-FRANÇOIS, fils de M. et de Mme Abadie (18 octobre 1942).

CAMBODGE

ANTOINE, fils de M. et de Mme Gavaouscaneasib Gavaousib (15 octobre 1942).

FIANÇAILLES

TONKIN

M. LOUIS-EUGÈNE-ANTOINE BONNET avec Mlle MADELEINE ALAVAILL.

MARIAGES

TONKIN

M. LÉON-JOSEPH FORTAS avec Mlle DENISE-JEANNE-ALBERTE (22 octobre 1942).

M. MARCEL RITT avec Mlle ZOUBEIDAH MOHAMMED (21 octobre 1942).

M. LAZARINI avec Mlle GERMAINE ARRIGHI (17 octobre 1942).

M. AMALARPAVENADIN RAYMOND avec Mlle VALENTINE-SOPHIE PONNOU ARPONDANADIN (24 octobre 1942).

DÉCÈS

TONKIN

Mme BAILLY, née JEANNE-ALEXANDRINE BIDARD (20 octobre 1942).

M. PHAM-KIM-BANG, à Haiphong (19 octobre 1942).

M. JOSEPH THIEM, légionnaire (22 octobre 1942).

M. SEYDOU SARR (25 octobre 1942).

M. TRAN-QUANG-CHIEU, fils de M. et Mme Tran-khac-Thanh (26 octobre 1942).

COCHINCHINE

M. ANTOINE APOUX (16 octobre 1942).

Mme NGUYEN-TAN-THANH, née CAO-NGOC-DANG (15 octobre 1942).

Mlle ARLETTE SELLEN, fille de M. et Mme Pierre Sellen (23 octobre 1942).

Mme MADELEINE CASANOVA (23 octobre 1942).

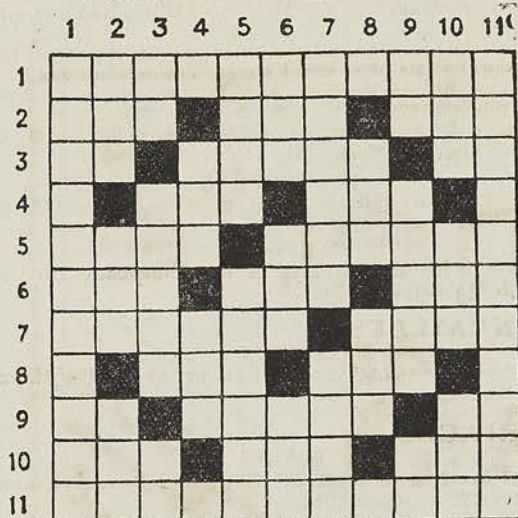
CAMBODGE

Mme RATH-TEN, épouse du Changvang du Sala Dam-baung de Pursat (18 octobre 1942).

SOLUTION DES MOTS CROISÉS N° 87

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	C	O	N	S	T	A	N	T	I	N	E
2	H	I	E		I	D	E	E	S		S
3	O	U	E	D			G	T		T	T
4	U		S	O	R	E	L		M	U	R
5	A	R		M	A	L	I	N		R	A
6	N	O	S		D	O	G		R	I	P
7	N	U		L	O	G	E	E		N	A
8	E	L	A		T	E	S	S	E		S
9	R	E		F	A			O	T	A	S
10	I		H	E	G	E	L		A	N	E
11	E	X	T	R	E	M	I	S	T	E	S

MOTS CROISÉS N° 88

*Horizontalement.*

1. — Un remaniement est son rêve.
2. — N'a pas cours en France — Trois voyelles — Patrie d'un grand médecin.
3. — Adverbe — Il y avait la branche ainée et la branche cadette — Vide une nef.
4. — Il faut donner le hou — Le soleil se lève ainsi.
5. — Le cachou en provient — Ses ailes ne réussirent pas à franchir la Manche.

6. — Dans Gargantua — Rare à l'hôtel — Trois lettres de Baptême.
7. — Roi fabuleux — Souci.
8. — Anagramme d'un instrument — Il y en a bien un en or mais il s'agit alors d'un roman d'un écrivain du II^e siècle.
9. — Cherchèrent leur chemin (phonétiquement) — Il vaut mieux ne pas être touché par elle — Pronom.
10. — Non payée — D'un auxiliaire — Boisson étrangère.
11. — Sont dans un endroit dangereux quand on les dit perdues.

Verticalement.

1. — Sont là d'après la chanson.
2. — Vieille colère — Le camelot y est roi — C'est une plante officinale.
3. — Adverbe — Protégeait les limites — Préposition.
4. — La citadelle de Belfort s'y appuie — Dans « Relais ».
5. — Possessif — La vieille infanterie espagnole y fut décimée.
6. — Dans l'alphabet grec — S'occupe de chevaux — Sa vallée supérieure présente d'admirables sites.
7. — D'un verbe qui implique une idée de stationnement — S'adapte au pinceau.
8. — Il vaut mieux ne pas avoir affaire à un être pareil — Sur la rose des vents.
9. — Phonétiquement « mettre plus bas » — Peut être ingrat à traiter — Article étranger.
10. — Celle de Lynch vient d'Amérique — En Finlande — La Rousse est belle.
11. — Leur défaut peut parfois causer des ennuis.

FOIRE EXPOSITION DE SAIGON

Du 20 Décembre 1942 au 20 Janvier 1943

Synthèse de l'activité économique de l'Indochine

EXPOSITION RÉTROSPECTIVE

BEAUX-ARTS — ARTISANAT — INDUSTRIE — COMMERCE
ARMÉE — MARINE — AGRICULTURE — GRANDS SERVICES
NOMBREUSES FÊTES PENDANT LA DURÉE DE LA FOIRE
PARC D'ATTRACTIONS

Renseignements :

COMMISSARIAT GÉNÉRAL DE LA FOIRE EXPOSITION
CHAMBRE DE COMMERCE
RUE TABERD SAIGON

Imprimerie **TAUPIN & C^{IE}**

8-10-12 RUE DUVILLIER - HANOI

LE BUREAU EST OUVERT :

LE MATIN :
de 7h. à 11h.30

L'APRÈS-MIDI :
de 13h.30 à 18h.





BANMÉTHUOT. — Type Rhadé.